Journal municipal n° 122 mai-juin 2015

Chambéry magazine

VILLE CONNECTÉE

CHAMBÉRY A L'ÈRE DU NUMÉRIQUE

SOMMAIRE

nº 122 - mai-juin 2015

AGENDA

5

© Ignazio Nepote. *Alexandre rend hommage à Roxanne, 1737*

VIVRE MA VILLE

22 Brèves
La culture scientifique et technique en congrès
Un nouveau conseil d'administration à la MJC
Lancement des travaux de la ligne TGV Lyon Turin

30 Reportage photos
Coupe de France d'escalade de bloc

32 Enfance - Jeunesse
Un futur pôle Petite Enfance

33 Éducation
Des activités sur les temps périscolaires

34 Commerce
Le nouveau marché bio trouve sa clientèle

35 Économie
125 bougies pour Opinel

36 Habitat logement
La chute du « Poincaré » pour une nouvelle entrée de ville

37 Patrimoine
Ils rénovent nos éléphants

39 D'UN QUARTIER À L'AUTRE

46 Opinions

DOSSIER

© Future Prod

13

BUDGET 2015

Dans un dossier complet, retrouvez le contexte du budget 2015, les arbitrages effectués, le travail sur le long terme engagé et les investissements.

VILLE CONNECTÉE

UN VENT D'INNOVATION SOUFFLE SUR CHAMBÉRY

Le déploiement du wi-fi gratuit en centre-ville, le développement d'entreprises tournées vers le numérique et les nouvelles technologies, un nouveau site internet pour l'office de tourisme, des applications pour les musées ou des démarches en un clic pour les familles sont autant de bonnes raisons de se connecter.

30

© Gilles Garofolin

L'INTERVIEW DU MAIRE

Après un an de mandat, Michel Dantin revient sur ses priorités, les chantiers en cours, les projets pour la ville et le budget 2015.

© Gilles Garofolin

10

Le conseil municipal du 13 avril dernier a vu le vote de notre 1er budget

L'équation à résoudre était loin d'être simple : moins de recettes et plus de dépenses. Ainsi tous les conseillers municipaux s'accordaient sur ces chiffres : 2,3 millions d'euros de dotation de l'État en moins, 1 million de plus pour le CCAS pour combler le déficit antérieur, 800 000 euros de frais financiers supplémentaires dûs à la toxicité de l'un de nos prêts, 1 million de plus pour la masse salariale par le seul glissement vieillesse technicité, 2,5 millions de manque de fonds propres et 2,7 millions parce que notre équipe ne pratique pas la cavalerie budgétaire, c'est à dire la mobilisation d'emprunts pour financer des charges de fonctionnement courant, ce qui n'est pas autorisé.

© Gilles Garofolin

Sur ce budget tout a été dit et il vous est présenté en détails dans les pages de ce numéro.

Mon équipe et moi-même avons eu à cœur d'expliquer nos choix.

Ils sont bien sûr dictés par des contraintes qui nous sont étrangères mais qui impactent lourdement nos capacités financières.

Mais aussi ils se veulent le reflet de ce pourquoi nous avons, il y a un 1 an, été élus.
La bonne gestion en était un engagement, mais d'autres engagements ont aussi été d'ores et déjà tenus.

Notre ville a gagné en transparence avec l'investissement consacré à la diffusion en direct et en différé des séances du conseil municipal. Tous les documents de l'audit comme du compte administratif et du budget ont été mis en accès libre sur internet.

L'amélioration de l'attractivité de notre ville avec le stationnement facilité au centre le samedi dans nos parcs en ouvrages, le déploiement de la fibre optique dans les zones d'activités économiques pour ne pas freiner le développement de l'emploi sur notre territoire.
Déjà plus de 200 emplois gagnés en 1 an.

Autres investissements déjà engagés pour améliorer la sécurité : le recrutement de 5 policiers municipaux permet une présence plus grande sur le terrain. De même le doublement du nombre de caméras au cours de cette année permettra, avec le passage à la vidéo protection active, de mieux prévenir la commission d'infraction.
C'est aussi le lancement des conseils de quartiers citoyens en parallèle d'une commission extra-municipale pour que la population participe à la vie de la cité.

C'est encore le stationnement et la circulation que nous réétudions pour rendre la ville de demain plus paisible pour toutes ses utilisations.

Le budget que nous avons voté conforte les ambitions par lesquelles nous avons été élus.
À la gestion nous ne sacrifions pas à l'ambition, car si chacun fait des efforts ce n'est pas pour le simple équilibrage d'un budget mais c'est pour la vitalité, la vivacité, de notre ville.

Nous agissons ensemble chaque jour en ce sens.

MICHEL DANTIN,
MAIRE,
DÉPUTÉ EUROPÉEN

Chambéry Magazine
Renseignements, informations à diffuser, distribution : Service communication
Tél. 04 79 60 20 75 - redaction@mairie-chambery.fr

CHAMBÉRY JOURNAL MUNICIPAL
Directeur de la publication : Michel Dantin
Co-directeur de publication : Aloïs Chassot
Rédactrice en chef : Marine Nuytten
Rédaction : Muguette Berment, Sophie Boutrelle, Jean-Claude Colomine, Delphine Gicquel-Hossa, Sylvie Martinotti, Annick Mossaz, Carole Vanesse
Photographies : Gilles Garofolin, Future Prod, Didier Gourbin, Lucas Meignan, Caroline Moureaux, Carole Vanesse
Infographies pages 15 et 18-19 J-B Godefroy
Photographie de couverture : Gilles Garofolin
Création et réalisation : SPHÈRE PUBLIQUE
Régie : AK unique
agence@spherepublique.com
Impression : Savoy Offset.
Dépôt légal : 2e trimestre 2015.
Magazine imprimé sur papier Eural Super Silk, 80 grammes désencré par flottation et sans blanchiment.
Papier recyclé

SCDC acteur de la transition énergétique

CIS Promotion
Un promoteur de proximité

COGNIN
CHAMBÉRY
CHALLES-LES-EAUX
AIX-LES-BAINS
BASSENS

NOUVEAU À BASSENS

NOUVEAU À CHAMBÉRY

INVESTISSEURS éligible LOI PINEL 21% de réduction d'impôts*

VENTE D'APPARTEMENTS NEUFS

04 79 69 16 45

116 quai Charles Roissard à Chambéry

www.cis-promotion.com

Une société du GROUPE HABITER ALPES

RCS Chambéry 391 539 046 - SA au capital de 2 300 000 € - Illustrations non contractuelles à caractère d'ambiance * Sous conditions, voir détails en agence. Le non respect des engagements de location entraîne la perte du bénéfice des incitations fiscales **TVA à 7% pour une résidence principale, soumis à des critères de ressources selon les conditions en vigueur.

VOS RENDEZ-VOUS

agenda

Du 4 mai au 6 juillet

© Ignazio Nepote. Alexandre rend hommage à Roxanne, 1737

Rois et Mécènes

C'est un événement historique et culturel de dimension européenne que propose actuellement le musée des Beaux-Arts de Chambéry, avec l'exposition « Rois et Mécènes. La cour de Savoie et les formes du rococo (Turin 1730-1750) ».

Conçue en partenariat avec le Palazzo Madama de Turin, l'exposition nous plonge au cœur de la première moitié du XVIIIe siècle. Une période foisonnante au niveau artistique, marquée par l'apogée de la dynastie des Savoie et l'avènement au pouvoir de Charles-Emmanuel III, couronné prince du Piémont, duc de Savoie et roi de Sardaigne.

Pour la première fois en France, 90 œuvres issues du Palazzo Madama de Turin et des musées de Chambéry sont exposées au musée des Beaux-Arts de Chambéry : dessins, gravures, peintures, mobilier, arts décoratifs, complétant parfaitement les œuvres aux origines communes des collections du musée de la Cité des ducs. Une exposition hors du commun à découvrir jusqu'au 24 août 2015.

PLUS D'INFOS
Musée des Beaux-Arts de Chambéry
Ouvert tous les jours sauf le mardi
et les jours fériés : 10 h-12 h et 14 h-18 h.
Tél. 04 79 33 75 03
www.chambery.fr/musees
Plein tarif : 5,50 €. Tarif réduit : 2,50 €.
Gratuit pour les -26 ans.

PROGRAMME NON EXHAUSTIF SUSCEPTIBLE DE MODIFICATIONS.

L'agenda complet est à consulter sur
www.chambery.fr
et www.chambery-tourisme.com

© Gilles Garofolin

DU 15 AU 20 JUIN

La semaine éducation artistique à la Cité des arts

DÉCOUVERTES ET PORTES OUVERTES

Du 15 au 19 juin, la Cité des arts ouvre ses portes aux écoles primaires de Chambéry pour des journées découvertes. Ce temps fort est aussi l'occasion de proposer au public chambérien une programmation orientée « jeune public » avec notamment le spectacle « Un p'tit bout d'amour », le mercredi 17 juin à 15h30 et 17h pour les 0-5 ans (attention, nombre de places limitées). Cette semaine se clôture par la journée portes ouvertes le samedi 20 juin. Cette année, les portes ouvertes s'achèveront par un bal animé par Wayne Barbaste avec des musiciens du big band de la Cité des arts. Un atelier pour s'initier au lindy hop sera proposé avant le bal.

PLUS D'INFOS : www.chambery.fr/citedesarts

© Gilles Garofolin

SAMEDI 16 MAI

Nuit européenne des musées

Dans près de 40 pays du Conseil de l'Europe, les musées ouvrent leurs portes gratuitement et proposent une myriade d'événements et d'animations. À Chambéry, c'est l'occasion, le temps d'une nuit, de découvrir autrement le musée des Beaux-Arts ou les Charmettes, par exemple.

PLUS D'INFOS : www.chambery.fr
http://nuitdesmusees.culturecommunication.gouv.fr/

FESTIVALS SALONS SPECTACLES THÉÂTRE CONGRÈS CONFÉRENCES

DU 15 AU 17 MAI

Cirque Pinder

▸ Au parc des expositions
Plus d'infos : www.cirquepinder.com

16 ET 27 MAI, 20 ET 24 JUIN

Ateliers d'éveil musical pour les tout-petits

le 16 et le 27 mai à 10h30
▸ À la bibliothèque G. Brassens
le 20 et le 24 juin à 10h30
▸ À la médiathèque J.-J. Rousseau
www.chambery.fr/bibliotheques

19 MAI

Les arrangements jazz

Concert
20h30
▸ Auditorium de la Cité des arts
www.chambery.fr/citedesarts

DU 28 AU 31 MAI

28e Festival du premier roman de Chambéry

Au programme : une centaine de rendez-vous (tables rondes, apéros littéraires, lectures, ciné, expos, dédicaces, ateliers de traduction et de lecture à voix haute, performances artistiques…) organisés dans une quinzaine de sites et un lieu incontournable : Le Chapiteau Livres.
Installé place Saint-Léger, sur plus de 250 m², ce chapiteau accueillera libraires, éditeurs et événements. Entrée libre et gratuite
www.festivalpremierroman.com

30 MAI

Portes ouvertes des associations Art floral et En attendant Ulysse

Avec le concours art floral enfants
De 9h à 18h
▸ À la maison de quartier P. Battail

9e édition d'Odyssea

Le village se situera parc du Verney et ouvrira ses portes à 15h avec des animations.
17h30
2 km allure libre, à partir de 3 ans
18h30
8 km chronométré, à partir de 16 ans
19h30
4 km, allure libre, à partir de 12 ans
www.odyssea.info/chambery/

31 MAI

Opération « Vide ta chambre »

Organisée par le groupe animation du Stade. Il est proposé aux familles de vendre des objets personnels de leurs enfants, et des animations (conte, jeux de société) sont organisées.
De 8h à 19h
▸ Cours du groupe scolaire du stade

3 JUIN

Spectacle : « Baluchon » de la compagnie Rêves et chansons

Le 3 juin à 10h30
▸ À la bibliothèque Georges Brassens
Le 13 juin à 10h30
▸ À la médiathèque Jean-Jacques Rousseau

5 JUIN

Spectacle de la troupe vocale « Voix-si Voix-la »

Sur le thème « nos chers disparus ».
20h30
▸ Salle Paul Battail

DU 26 AU 28 JUIN

Lafi Bala

© Gilles Garoche

FESTIVAL

Depuis 1996 et tous les deux ans, la Ville de Chambéry et l'association Chambéry-Ouahigouya proposent aux Chambériens une « immersion » en terre africaine, à travers l'organisation du festival interculturel Lafi Bala. Concerts, cinéma, arts de la rue, arts de la parole, reconstitution d'une place de village, etc. Avec plus de 80 invités du Burkina Faso (artistes, artisans, partenaires), une centaine de bénévoles venus de tous horizons et plus de 15 000 festivaliers, tous les ingrédients sont réunis pour faciliter la rencontre entre les habitants des deux communes en coopération. Lors de cette édition, le festival abordera bien évidemment la transition politique en cours au Burkina Faso.

PLUS D'INFOS : www.chambery.fr - www.lafibala.com
www.facebook.com/chamberyouahigouya.lafibala

© DR

DU 18 AU 21 JUIN

Tour des pays de Savoie

CYCLISME

Du 18 au 21 juin, 20 équipes internationales prendront le départ de la course la plus prisée des néo-pros. Sur les routes et cols des deux départements, 6 nations s'élanceront à l'assaut d'une victoire d'étape ou de la victoire finale. Le samedi 20 juin, le départ de l'étape Chambéry – Saint-Michel-de-Maurienne sera donné de la place du Palais de Justice à 11 h. Une animation BMX pour les enfants sera proposée gratuitement toute la matinée.

PLUS D'INFOS : www.chambery.fr
www.tourdespaysdesavoie.com

EXPOS EN JUIN

▸ Cité des arts
Lucy Watts / Artist book mobile
Du 30 avril au 29 mai
Lafi Bala
Du 8 au 30 juin

▸ Musée des Beaux-Arts
Rois et mécènes. La cour de Savoie et les formes du rococo (Turin, 1730 – 1750)
Jusqu'au 24 août

▸ Bibliothèques municipales
Et ron et ron, petite boîte à sons !
À la médiathèque Jean-Jacques Rousseau du 19 mai au 6 juin
À la bibliothèque Georges Brassens du 9 au 27 juin

La forêt des 10 mots
À la bibliothèque G. Brassens
Du 19 au 23 mai

▸ Maison des parcs et de la montagne
Eaux douces des Alpes
Jusqu'au 13 juin

▸ Galerie Eureka
Mémoire/S
Jusqu'au 29 août
Balade dans l'évolution
Jusqu'au 29 août

▸ Chapelle Vaugelas
Anita Escalera
Du 4 au 16 mai

Amnesty international
du 17 au 24 mai
Festival du 1er roman
du 25 au 31 mai
Union artistique de Savoie
du 1er au 23 juin
DAC
du 24 au 28 juin
Montanea
du 29 juin au 31 août

▸ Hall du Cristal
« Les Hauts-de-Chambéry sous la neige »
Jusqu'au 22 mai

▸ Galerie Ruffieux – Bril
Couleurs
Peintures de Pierre Guibert et sculptures de Patrick Meo
Jusqu'au 16 mai

Quinzaine de la gravure, en lien avec la Journée nationale de l'estampe
Du 21 mai au 6 juin

Isabelle Malmezat : peintures et dessins
Catherine Savigny : sculptures, terres et bronzes
Du 18 juin au 18 juillet

PROGRAMME NON EXHAUSTIF SUSCEPTIBLE DE MODIFICATIONS.

L'agenda complet est à consulter sur
www.chambery.fr
et www.chambery-tourisme.com

FESTIVALS SALONS SPECTACLES THÉÂTRE CONGRÈS CONFÉRENCES

6 JUIN

Fête du four

Par les amis du Vieux Four de Chambéry-le-Vieux

Plus d'infos : 06 03 95 05 87

Atelier pratique d'entretien des arbres fruitiers

Organisé par l'association Terr'spective sur le quartier de Chambéry-le-Vieux

de 14 h à 16 h 30

Plus d'infos : 06 78 84 06 70

7 JUIN

43e édition du Challenge de la Ville de Chambéry

SOC Rugby

▸ Stade Mager

Tout public

5, 6 ET 7 JUIN

Rendez-vous au jardin aux Charmettes

Ouverture des jardins au public sur le thème de la promenade

www.chambery.fr/musees

http://www.culturecommunication.gouv.fr/rendezvousauxjardins/

DU 11 AU 18 JUIN

Festival Cirq'ule

▸ Par Arc en cirque

13 JUIN

Fête de quartier des Hauts-de-Chambéry

Organisée par le centre social et culturel des Combes

6e édition de l'Ecofestiv'

Fête de l'écologie et des alternatives de vie éco citoyennes

De 10 h à 18 h

▸ Parc du Verney

http://www.lamandragore.net/ecofestiv

14 JUIN

Manche de la coupe Rhône-Alpes VTT TRIAL

Organisée par le club Passion Trial Chambéry sur le site de la Combe Noire

15 JUIN

The kid

Ciné concert

20 h

▸ Auditorium de la Cité des arts

www.chambery.fr/citedesarts

17 JUIN

Un p'tit bout d'amour

Fantaisie musicale pour tout-petits

15 h 30 et 17 h

▸ Auditorium de la Cité des arts

www.chambery.fr/citedesarts

4 JUILLET

Les violoncelles sont en ville

Plus d'une centaine de violoncellistes des écoles de musique et conservatoires rhônalpins investiront par petits groupes une dizaine d'emplacements du centre-ville pour de courtes sessions musicales

De 9 h 30 à 11 h, suivies d'un grand rassemblement final place Métropole à 12h

www.facebook.com/lesvioloncellessontenville

© DR

SAMEDI 30 MAI

Départ du Sun Trip

AVENTURE HUMAINE ET SOLAIRE

La seconde édition du Sun Trip, rallye de vélos solaires unique au monde, débutera depuis la place de l'Hôtel de ville de Chambéry, le samedi 30 mai à 12 h (village bivouac dès 9 h 30, avec présentation des vélos). Pour commencer, un prologue de 300 km en direction de Turin (le 1er juin) et Milan, effectué de manière groupée, dans un esprit de partage et de promotion de l'éco mobilité.

Les 30 participants prendront ensuite le départ officiel, le 6 juin, depuis l'Exposition universelle de Milan. Une boucle d'environ 7000 km sera proposée, jusqu'en Turquie, à travers 10 pays, ceci sans assistance ni route imposée ! Ce « Paris-Dakar des temps moderne » est une idée imaginée par le Chambérien Florian Bailly, qui a parcouru par deux fois l'Eurasie à vélo solaire.

| PLUS D'INFOS : thesuntrip.com

LES RENDEZ-VOUS DU SERVICE FÊTES ET ÉVÉNEMENTS

▸ Siestes au Verney

Les mardis en mai, juin et septembre, on pourra prolonger sa pause déjeuner d'une sieste au son de musiques douces et jazzy dans le parc du Verney. Report au jeudi si intempéries.

Précisions à venir sur www.chambery.fr

▸ Fête de la musique

20 juin

Elle sera célébrée le samedi 20 juin cette année à Chambéry, sur des podiums aux sonorités variées mais aussi dans une zone acoustique réservée aux artistes peu ou pas sonorisés.

Plan et programme complet à venir sur www.chambery.fr

▸ Fête des éléphants

3 juillet

Entre autres événements de cette journée dédiée au retour des pachydermes, une grande parade festive au départ de la place du Château à 21 h, suivie à 22 h d'un spectacle son et lumière place des Éléphants avec notamment des projections vidéo à 360° sur la fontaine.

▸ Fête nationale

13 juillet

Spectacle pyrotechnique sur le champ du Piochet (sous l'Ehpad des Clématis, Hauts de Chambéry), précédé d'un spectacle folklorique. Le feu d'artifice sera tiré aux alentours de 22 h 15.

PROGRAMME NON EXHAUSTIF SUSCEPTIBLE DE MODIFICATIONS.

L'agenda complet est à consulter sur www.chambery.fr et www.chambery-tourisme.com

MATELAS, SOMMIERS & CANAPÉS-LIT

www.olyreve.fr

DEPUIS 30 ANS AU SERVICE DE VOTRE SOMMEIL

Olyreve

Bien dans son lit ... Bien dans sa vie !

30 %* de remise

* sur produits signalés en magasin

CRÉDIT GRATUIT 4 FOIS SANS FRAIS

TEMPUR

swissflex

swiss made. swiss quality.

RETROUVEZ LES PLUS GRANDES MARQUES DANS VOTRE MAGASIN

CHAMBERY/BASSENS 8, rue centrale - Tél.**04 79 72 71 31**

biocoop

2 Magasins bio à CHAMBÉRY

AB

L'engagement d'une alimentation saine et durable

Pour une consom'action responsable !

www.biocoop.fr

106 Faubourg Maché • 26 Quai de la Rize

Chambéry Ouahigouya présente

festival

LAFI★BALA

du 26 au 28 juin 2015 Jardin du Verney Chambéry

Village artisanal, spectacles, concerts, causeries et bien plus encore...

Gratuit / www.lafibala.com

© Gilles Garofolin

MICHEL DANTIN

Après un an de mandat, le maire revient sur ses priorités, les chantiers en cours, les projets pour la ville et le budget 2015.

Quel est votre bilan après un an de mandat ?

C'est l'extrême difficulté financière dans laquelle se trouve la Ville qui me marque le plus. Non seulement du fait de la situation telle que je l'ai trouvée, mais du fait d'éléments nouveaux, qui sont, d'une part, la baisse des dotations de l'État et l'augmentation du fonds de péréquation entre les collectivités locales impactant lourdement les recettes de la Ville. D'autre part, la question des prêts toxiques, qui a aussi un impact considérable puisque la Ville a payé l'année dernière moins de 6 millions d'euros d'intérêts. Elle en payera près de 7 millions cette année. On a dû bâtir un budget 2015 avec 10 millions à trouver. Un certain nombre de services se retrouvent en grande difficulté aussi bien pour le fonctionnement que pour l'investissement. Je cite quelques exemples très concrets : le service des sports aura tout juste 20 000 euros pour les réparations de type filets des terrains de foot, de hand, de volley et pour remplacer éventuellement une serrure qui casse, etc. L'équipe de plombiers a à peine 50 000 euros de fournitures à consommer dans l'année. Le service fête et événements qui compte quatre agents voit son budget amputer de 10,3 %.

> « Dans ce budget 2015, nous sommes obligés d'agir sur toutes les pistes possibles. »

Quels arbitrages avez-vous dû faire pour ce budget 2015 et quels sont les impacts pour les Chambériens ?

Nous engageons différents chantiers. La mutualisation vise à faire fonctionner ensemble des services des communes et de l'Agglomération, pour regrouper les forces en limitant les dépenses. Autre piste : rationaliser les surfaces utilisées, car le seul secteur des fluides des bâtiments représente 2 600 000 euros. Sur le budget 2015, 58 % concerne des charges de personnel, 7 % des charges financières. Il reste un gros tiers du budget sur lequel la municipalité a des marges de manœuvre. La moitié concerne des frais de fonctionnement (fluides, fournitures, etc.). L'autre moitié, c'est les subventions et les participations à des structures syndicales, diverses et variées.

C'est la raison pour laquelle, dans ce budget 2015, nous sommes obligés d'agir sur toutes les pistes possibles. La première mesure prise en septembre 2014, c'est la

suppression de l'abattement général à la base, qui va se traduire par une augmentation de la taxe d'habitation de l'ordre de 85 euros par famille. La seconde mesure, c'est de serrer le budget de fonctionnement des services. On va aller plus loin, en fusionnant par exemple deux mairies de quartier dès cette année. Un certain nombre d'équipements sont peu utilisés à certaines heures de la journée. On va donc réduire certains horaires d'ouverture pour essayer de maintenir les dépenses et les consacrer aux moments les plus utiles. On doit diminuer les subventions aux associations. Le budget de fonctionnement du service Communication est amputé de 100000 euros supplémentaires (soit au total 35,6 %). Les indemnités des élus sont elles aussi diminuées de 5 %. Je vais renoncer à mon indemnité. Nous avons raboté partout mais cela ne suffit pas et il va falloir augmenter le taux d'imposition de l'ordre de 8 %. Soit on arrive à réduire la voilure de tout ce qu'on fait à la ville pour concentrer les services sur ce que sont les missions que les citoyens sont en droit d'attendre de notre collectivité. Et à ce moment-là, on redonne aux services qui subsistent les moyens de fonctionner. Soit on n'y arrivera pas. Dans ce budget, les secteurs préservés sont la petite enfance et l'enfance, et notamment les maisons de l'enfance, les haltes-garderies, l'entretien des écoles et la mise en place des rythmes scolaires.

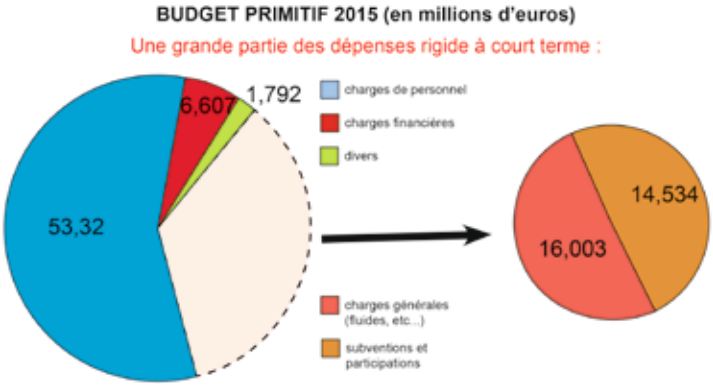

Une réorganisation des foyers logements a été effectuée. Que sont devenus les résidents de François Boyer ?

Pourquoi réviser la gestion des foyers logements de toute la ville ? Parce qu'ils étaient en moyenne vides à 50 %. Dans l'exemple que vous citez, au-delà de la participation des résidents, la contribution de la Ville avait évolué pour être aujourd'hui supérieure à 1000 euros par habitant et par mois. On regroupe donc les Charmilles à Ma Joie. On a laissé la possibilité aux résidents de François Boyer, soit de rester chez eux avec un accompagnement par le CCAS, soit de rejoindre la Calamine ou Ma Joie. À l'heure qu'il est, sur les 19 résidents, 3 ou 4 vont à l'Ehpad les Charmilles. Les autres ont fait le choix de rester dans leur appartement et un autre type de service va leur être apporté par le CCAS. La priorité désormais est de faire fonctionner correctement le nouvel Ehpad de Bissy, mis en service dans l'année, d'obtenir un agrandissement de 15 places de Saint-Benoit et de préparer, en concertation avec Bassens et Saint-Alban Leysse, je le souhaite, un projet pour pouvoir construire un troisième Ehpad au sud-est de l'Agglomération, de manière à avoir une répartition géographique de ces structures.

> « Non. Il n'y aura pas de disparition de services. Une mutualisation c'est une mise en commun. »

Vous évoquez la rationalisation des implantations de service, où en est la mutualisation des services ? Certains sont-ils amenés à disparaître ?

Non. Il n'y aura pas de disparition de services. Une mutualisation, c'est une mise en commun. Lors de la mutualisation des directions des systèmes d'information (DSI) de Chambéry et de l'Agglomération, elles n'ont pas disparu mais ont été transférées pour travailler ensemble sur les mêmes lieux et, progressivement, cela conduit les équipes à bénéficier du savoir-faire des uns et des autres, et à travailler pour les différentes structures. Sur les mutualisations, la réflexion est en cours, il n'y a pas de décisions prises. Il y a plusieurs hypothèses qui devront faire l'objet d'une présentation en bureau de l'Agglomération dans un premier temps fin mai et d'une décision d'ici l'été. Ensuite, quand on aura arrêté le schéma de mutualisation, il restera à caler son opérationnalité. À part pour certains petits services pour lesquels les choses seraient plus faciles, s'il doit y avoir des mutualisations de gros services, cela n'interviendra pas avant 2016.

Vous évoquiez dans votre programme que vous souhaitiez faire de Chambéry une ville plus paisible et plus sûre. Quelles actions avez-vous mises en place cette année pour y parvenir ?

Au cours de l'année qui s'est écoulée, on a renforcé la police municipale de 5 agents. Cela a notamment permis d'augmenter la présence sur le terrain. Certains secteurs ont vu les interventions augmenter de 160 %. Le système de vidéosurveillance est passé d'un système passif, c'est-à-dire où les images étaient vues après coup, à un système actif, c'est-à-dire que lorsque quelque chose est signalé dans un secteur, on peut avoir l'œil des caméras, en même

temps que l'intervention sur le terrain. En 2015, on va continuer dans le même sens en augmentant le nombre de caméras dans des secteurs déterminés non pas par nous, mais par les conseils des spécialistes de ces questions-là que sont notamment la police nationale. On travaille en même temps avec un certain nombre de communes volontaires de l'Agglomération – c'est ça la mutualisation – à l'édification, sans doute pour 2016, d'un poste de lecture commun, qui pourrait lire en temps réel aussi bien les images de la Motte Servolex, de la Ravoire, de Chambéry et des caméras qui sont dans les bus. Tout cela s'accompagne d'une remise en place du conseil local de prévention de la délinquance au niveau de la Ville et de l'Agglomération pour que tous les professionnels de la prévention et de la sécurité travaillent ensemble. Les choses ont assez bien avancé puisque la stratégie territoriale a été redéfinie et les groupes de veille territoriale ont été remis en place.

Que devient le projet de pôle d'échange multimodal ?

Ce projet est porté par l'Agglomération. La SNCF avait fait savoir en juillet 2013 qu'elle se retirait du projet car il ne lui donnait pas satisfaction tel qu'il était. L'Agglomération avait donc, par un courrier du 7 octobre 2013, arrêté le chantier du pôle multimodal. Les négociations ont désormais repris mais sur d'autres bases. La SNCF a accepté de revenir dans le projet et finalement d'anticiper la reconstruction de la gare. Les chantiers devraient pouvoir redémarrer fin 2015 et on devrait avoir d'ici 2019 à la fois le pôle multimodal, là où il y avait le buffet de la gare, et la nouvelle gare sur ce qui était le hall historique de la gare de Chambéry, c'est-à-dire là où il y a les taxis. Concernant la passerelle, comme l'ont annoncé Xavier Dullin et Josiane Beaud, elle devrait être mise en service au début de l'automne. Elle desservira, côté Cassine, un parking de 120 places, un arrêt de car, une plateforme de retournement, qui permettront donc aux Chambériens, qui n'habitent pas le centre-ville, et aux habitants de l'Agglomération de rejoindre la gare directement depuis la voie rapide. Cela devrait permettre de désengorger la rue Sommeiller et l'avenue de la Boisse.

Plus globalement, quels changements concernant la circulation et le transport sont en cours ?

C'est un travail très important qui, pour l'instant, fait intervenir les bureaux d'études et les spécialistes de ces questions-là. Un travail de concertation va être lancé dans le courant du printemps pour définir les orientations qui seront mises en œuvre en 2016. L'objectif est d'avoir redéfini le plan de circulation à cet horizon-là. On souhaite éclater le centre des bus boulevard de la Colonne. Il y a 950 bus par jour qui font le tour de la fontaine des Éléphants. C'est un projet très important pour Chambéry et son agglomération, qui pourra bousculer un certain nombre d'habitudes, mais essentiel pour mieux vivre notre ville.

© Gilles Garofolin

Quelles actions en faveur du tourisme ont été prises ? Quelles sont les autres mesures attendues ?

L'Epic Chambéry Tourisme et Congrès mène un travail de renforcement de la politique touristique afin de favoriser l'attractivité du territoire. Un nouveau site internet a été mis en place, complété par une place de marché qui permet de valoriser un certain nombre d'acteurs locaux. En parallèle, une réflexion est lancée au niveau des agglomérations chambérienne et aixoise pour aller vers l'unification de la politique touristique. La première phase de la démarche est le transfert de compétences touristiques de la Ville à l'Agglomération. Cela veut dire que les offices de tourisme de Chambéry, de Savoie Grand Revard et de Challes-les-Eaux seraient placés sous une même entité. Aix-les-Bains est en train de revoir sa propre stratégie. L'objectif est que chacun continue à gérer ses équipes tout en ayant une politique commune de promotion du territoire.
Cette politique touristique accompagne une politique d'attractivité de la ville. Pour cela, on a, au cours de l'année 2014, testé la gratuité des parkings le samedi après-midi. Cette stratégie s'est avérée payante puisque cela a ramené du monde en centre-ville. D'autre part, cela a fait découvrir nos parkings en ouvrage à un public entraînant une plus grande occupation la semaine. Dans ce même esprit d'attractivité, le marché de Noël a été déplacé place Saint-Léger, où on le maintiendra. L'union commerciale travaille elle-même à une amélioration de l'accueil par les professionnels.

Les difficultés financières ont-elles un impact sur ces projets ?

Oui et non ! Oui, parce qu'elles vont être prises en compte dans nos projets. Nous n'avons ni la possibilité ni l'envie d'ajouter des difficultés aux difficultés. Elles nous obligent donc à repenser les vieilles méthodes et à gérer finement l'argent public.
Mais non, car elles n'ont pas d'impact sur notre volonté de faire, sur notre ambition. Nous n'avons pas été élus simplement pour la gestion mais pour porter des projets améliorant les conditions de vie à Chambéry. Un certain nombre de nos actions portent déjà leurs fruits. Nous sommes sûrs que les autres les produiront bientôt.

© Future prod

Le conseil municipal a voté le budget 2015 le 13 avril dernier.

LE CONTEXTE DU BUDGET 2015

Une situation en 2014 laissant peu de marges de manœuvres

L'audit de juillet 2014 a mis en évidence un niveau d'épargne faible, un endettement élevé, une inadéquation entre épargne et endettement. Dans le budget d'une commune, les recettes de fonctionnement doivent être supérieures aux dépenses de fonctionnement afin que la somme dégagée, appelée épargne brute, puisse permettre au minimum de rembourser les emprunts et dans l'idéal de financer les investissements. Or, l'épargne brute dégagée sur la section de fonctionnement ne suffit pas à couvrir le remboursement du capital de la dette. La Ville présente ainsi une capacité d'autofinancement négative (-2,30 M€). En effet, le remboursement annuel du capital de la dette n'a été possible qu'en mobilisant le produit des cessions foncières. La Ville ne parvient donc pas à dégager une épargne lui permettant de financer ses investissements.

Une baisse des dotations de l'État

50 milliards d'euros d'économie ont été décidés par l'État entre 2015 et 2017. La réduction des concours de l'État pour les collectivités locales atteint ainsi 11 milliards d'euros sur la période 2015-2017, après une réduction de 1,5 milliard d'euros sur 2014, soit un total de 12,5 milliards d'euros de réduction entre 2014 et 2017. La contribution des collectivités locales à l'effort de redressement des comptes publics se traduira ainsi par une réduction des concours financiers de l'État de 3, 67 milliards d'euro par an entre 2015 et 2016. Pour Chambéry cela représente un manque à gagner de l'ordre de 2,5 millions d'euros de recettes de dotations en moins chaque année entre 2015 et 2017 et déjà une baisse de 17,1 % depuis 2013. En parallèle, la participation de Chambéry au fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC cf Lexique) est en hausse.

Deux emprunts structurés basés sur le Franc Suisse et pour le traitement desquels la Ville explore toutes les solutions possibles

La Ville détient six emprunts structurés dont 3 sont hors charte Gissler (cf lexique). Parmi eux, deux sont basés sur la parité euros / francs suisses et en situation dégradée. En effet, les taux d'intérêts dépassaient 14 % avant l'annonce de la Banque Nationale Suisse, le 15 janvier dernier de cesser d'intervenir sur les marchés financiers et donc de laisser le franc suisse s'apprécier vis-à-vis de l'euro. Depuis le 15 janvier, ils sont anticipés à des niveaux supérieurs à 25 %, ce qui entraîne une augmentation brutale des intérêts de la dette 2015 d'environ 800000 €. Cette imprévisibilité est l'un des risques des emprunts dits toxiques allié à l'absence de plafonnement des taux. Cette progression importante des charges d'intérêts a impliqué de réaliser 1 million d'euros d'économies supplémentaires, ce qui est considérable, sur le budget 2015. Et de remettre tout à plat dans la préparation budgétaire à seulement trois mois de son adoption.

Face à cette situation financière, la Ville explore toutes les solutions possibles. Lors du conseil municipal du 2 mars dernier et de la présentation du rapport sur l'état et l'évolution de la dette communale, Benoit Perrotton, adjoint en charge de l'économie et des finances a évoqué les pistes dont la Ville dispose pour se dégager de cette

situation. La première consiste à négocier avec les banques afin de limiter temporairement les charges des intérêts. Cette renégociation est rendue difficile depuis l'adoption par le parlement de la loi rétroactive du 29 juillet 2014 confortant les banques dans leur position de force. La seconde, c'est de déposer un dossier au fonds de soutien créé par l'État pour aider les collectivités à sortir des emprunts toxiques. Les troisièmes sont les actions contentieuses devant les tribunaux. À l'heure actuelle, aucune piste n'est écartée. En parallèle, la Ville a rejoint l'association APCET, Acteurs Publics Contre les Emprunts Toxiques, qui regroupe un certain nombre de collectivités afin de partager expérience, conseil et actions contentieuses.

Un budget du CCAS en situation dégradée

Depuis plusieurs années, la Ville de Chambéry propose via son Centre Communal d'Action Sociale une offre de service très étendue. Cette offre n'apparaît plus en phase, sur certains aspects, avec les attentes de nos concitoyens. Cette inadaptation, faute de décisions, a généré d'importants déficits. Le rythme de croissance des recettes n'a pas suivi le rythme de croissance des dépenses et aujourd'hui le CCAS se trouve dans une situation financière très dégradée. Ceci impacte le budget de la Ville qui est son principal financeur. Afin de ne pas mettre en péril la prise en charge des personnes fragiles et les projets en cours (ouverture de l'EHPAD des Charmilles), la Ville a décidé d'octroyer une subvention exceptionnelle complémentaire au CCAS d'un montant de 1 million d'euros et de maintenir son niveau de soutien à son fonctionnement, soit 5 millions d'euros. L'établissement devra néanmoins se réorganiser et adapter son fonctionnement aux ressources dont il dispose pour faire face aux défis et aux besoins sociaux de demain.

© Gilles Garofolin

L'ensemble des élus et des services se sont impliqués pour réaliser ce budget 2015. Des groupes de travail se sont réunis sur différentes thématiques. Des projets prioritaires ont été définis dans l'objectif de rationaliser le fonctionnement de la collectivité.

L'OBLIGATION D'AUGMENTER LES RESSOURCES

Les recettes fiscales

Face à l'ampleur des ajustements nécessaires pour équilibrer le budget, une première décision a été prise à l'automne 2014 de supprimer l'abattement général à la base sur la taxe d'habitation, mesure qui sera effective pour les ménages en octobre 2015. Malgré l'ensemble des choix arrêtés par la suite, l'équilibre budgétaire ne pourra être atteint sans une augmentation de la fiscalité. Le taux de la taxe d'habitation atteindra 21,23 % en 2015 contre 19,66 % en 2014. Le taux de la taxe sur le foncier bâti sera de 29,43 % en 2015, contre 27,25 % en 2014. Le taux de la taxe sur le foncier non bâti sera porté à 50,11 % en 2015 contre 46,40 % en 2014. Cette progression permet à court terme d'assurer une situation financière stable pour l'exercice 2015 et de permettre de répondre aux besoins des Chambériens de demain.

Céder des biens immobiliers

Pour le budget 2015, les prévisions relatives au produit des cessions foncières s'élèvent à 2 millions d'euros. La Ville se mobilise actuellement pour mettre en place une stratégie patrimoniale, lui permettant de poursuivre une politique d'aménagement volontariste tout en se défaisant des biens considérés comme ne présentant pas d'intérêt majeur et stratégique pour l'avenir. Cela permet en outre de réduire les frais de fluides liés notamment au chauffage et qui représentent environ 2,6 millions d'euros par an.

Trouver des recettes complémentaires

Le projet de rationalisation de l'accès aux services publics de la ville en tenant compte des besoins des Chambériens fait partie des projets prioritaires. L'objectif est d'établir une cartographie et un diagnostic des services rendus aux usagers par la collectivité et des modalités d'accès (tarification et/ou gratuité). Un effort particulier sera mis en œuvre pendant ce mandat pour rattraper les retards pris en matière de démarches administratives par internet. Celles – ci sont le plus souvent plus pratiques, plus faciles d'accès et plus conformes aux habitudes de vie contemporaines.

Où va l'argent ? (pour 100 €)

7,06 euros

Sport & jeunesse

Cette section comprend l'action en direction du secteur enfance, de la cohésion sociale, de la jeunesse et des sports.
La restructuration du centre social et d'animation du Biollay fait partie des projets 2015 (lire également page 41).

11,84 euros

Intervention sociale, santé & famille

Ce secteur englobe notamment la subvention au CCAS, ainsi que le secteur de la petite enfance.
La création d'un pôle petite enfance fait partie des projets 2015 (lire également page 32).

17,29 euros

Aménagements, services urbains & logement

Cette section comprend notamment l'ensemble des mesures conduites par les services techniques, le stationnement de surface, l'urbanisme et la voirie.
Sur le budget 2015, les crédits dévolus à l'entretien des bâtiments sont en hausse de 11,5%.

13,85 euros

Culture

La section culture comprend l'action en direction des musées, de la Cité des arts, des bibliothèques, du service culture, des fêtes et événements.
Cette année, les crédits des équipements bibliothèques et Cité des arts ont été diminués, mais le musée des Beaux-Arts accueille une exposition d'envergure européenne en partenariat avec le Palais Madame de Turin.

6,54 euros

Enseignement & formation

Cette section regroupe le budget alloué aux *écoles, axe prioritaire pour ce budget 2015.*

14,11 euros

Annuités de la dette

Elles correspondent au remboursement du capital emprunté et aux intérêts annuels sur le capital restant dû.

1,61 euros

Action économique

Cette section comprend notamment la mission commerce, la subvention versée à la Ville pour l'EPIC Chambéry Tourisme et Congrès.
En 2015, la subvention à l'EPIC diminue de 20%. Les recettes supplémentaires dégagées par cet organisme lui permettront notamment de finaliser la mise en œuvre d'une « place de marché » pour la réservation et l'achat de produits touristiques (lire aussi page 28).

2,08 euros

Sécurité & salubrité publique

Cette section fait également partie des axes prioritaires. *Cela regroupe notamment la police municipale et le déménagement prévu dans de nouveaux locaux, ainsi que le développement de la vidéoprotection.*

24,36 euros

Services généraux & adminsitratifs
(y comprit la sécurité)

Les services généraux regroupent l'ensemble des services ressources tels que les ressources humaines, la communication, le service courrier, les archives, l'atelier d'imprimerie municipale, la documentation, les mairies de quartier, le protocole, la vie associative, etc.

Un travail de rationalisation du fonctionnement de la collectivité a été engagé à travers des projets jugés prioritaires afin de réaliser des économies sur la durée du mandat. La dématérialisation est par exemple l'un de ces projets.

UN BUDGET 2015 : DES EFFORTS NÉCESSAIRES MAIS PARTAGÉS

L'ENSEMBLE DES ÉLUS ET DES SERVICES SE SONT IMPLIQUÉS POUR RÉALISER CE BUDGET 2015. DES GROUPES DE TRAVAIL SE SONT RÉUNIS SUR DIFFÉRENTES THÉMATIQUES. DES PROJETS PRIORITAIRES ONT ÉTÉ DÉFINIS DANS L'OBJECTIF DE RATIONALISER LE FONCTIONNEMENT DE LA COLLECTIVITÉ.

Des subventions aux associations analysées au cas par cas mais nécessairement à la baisse

Les subventions directes au secteur associatif diminuent de – 19,6 %, et sont ainsi portées à 6,7 millions d'euros. Chaque cas des 350 associations aidées financièrement a été étudié un à un au cours d'un dialogue renforcé entre les services et les élus. Les plus grosses d'entre elles ont été rencontrées préalablement par l'adjoint en charge ou le Maire. Différents critères ont été étudiés : le nombre de Chambériens accueillis par l'association, la participation de l'association au rayonnement du territoire et sa situation financière. Il est rappelé qu'à ces versements d'aides directes viennent s'ajouter les aides indirectes de la Ville sous forme de mises à disposition gratuites de matériel, mobilier, locaux ou de personnel. En 2014, cela représente 4,5 millions d'euros. Dans le cadre de la réflexion sur les modalités d'accompagnement de la vie associative, les modalités d'octroi de ces aides indirectes seront éventuellement révisées, et leur chiffrage harmonisé.

Les subventions directes au secteur associatif diminuent de – 19,6 %, et sont ainsi portées à 6,7 millions d'euros.

© Gilles Garofolin

Des économies de fonctionnement dans de nombreux secteurs.

Le budget dédié aux actions de communication est en baisse de 35,6 %. Très concrètement, cela se traduit par la diminution du nombre de parution du journal municipal de 6 à 4, le choix de ne pas changer l'identité visuelle de la ville et la charte graphique et d'unifier en un stand commun avec l'Agglomération notre présence à la Foire de Savoie.
Des réductions d'activité ont été décidées sur les manifestations et animations : les dépenses protocolaires ont été limitées (-10 %) et priorisées sur les célébrations officielles, les crédits pour fêtes et événements ont été diminués, pour tous types de manifestations.
Le fleurissement de la ville sera réduit, tout comme la mise en eau de certaines fontaines.
La Maison des Parcs est arrêtée dans sa forme actuelle et son projet est refondu dans le cadre de l'EPIC Chambéry Tourisme et Congrès.
Les mairies de quartier Grenette et Laurier seront regroupées.

BUDGET 2015

90,5 millions d'euros en fonctionnement

20,3 millions d'euros en investissement (y compris remboursement du capital de la dette)

7 millions d'euros de frais financiers

Les dépenses de fonctionnement proposées au budget 2015 enregistrent une progression de 2,17 % par rapport au budget primitif précédent.

Les recettes de fonctionnement enregistrent une progression de 3,3 %

Au 31 décembre 2014, l'encours de la dette a diminué de 2,5 millions d'euros, le capital restant dû est de 121,5 millions d'euros.
Le taux moyen de la dette est de 4,22 %. La capacité de désendettement de la ville est de 17 ans. La part d'emprunts structurés de 26,7 % reste nettement supérieure à celle de la moyenne de la strate 16,9 % (en 2013).

2,5 millions d'euros de réduction des dotations de l'État pour Chambéry chaque année entre 2015 et 2017.

soit

25 millions d'euros sur la durée du mandat.

La Maison des Parcs est arrêtée dans sa forme actuelle et son projet est refondu dans le cadre de l'EPIC Chambéry Tourisme et Congrès.

© Gilles Garofoli

La dématérialisation est poursuivie se traduisant par une diminution des crédits du service courrier de -25,8 %. Les élus verront le montant de leurs indemnités diminuer de 5 % et celles du Maire supprimée dès le mois d'avril 2015. Cette baisse vient s'ajouter aux économies déjà réalisées par la diminution du nombre d'adjoints, ce qui représente un peu plus de 500 000 € sur le mandat.

Des projets travaillés sur le moyen terme

Des groupes de travail ont été mis en place pour travailler sur le moyen terme sur des projets jugés prioritaires qui permettront de rationaliser le fonctionnement de la collectivité. Ainsi, un groupe de travail « maîtrise de la masse salariale » a été mis en place avec pour objectifs de définir les pistes, et les leviers d'action, les orientations, les stratégies à mobiliser pour permettre de contenir la masse salariale à l'horizon du mandat tout en garantissant l'optimisation de l'allocation des ressources au projet politique, la qualité du dialogue social et du bien être au travail. Un autre groupe travaille sur l'évolution de l'action et le rôle de la ville dans les territoires, en réinterrogeant l'organisation des Mairies de Quartier. L'accompagnement des associations, la modernisation et la dématérialisation ou encore la veille événementielle font partie de ces projets prioritaires. La Ville a par ailleurs engagé, en lien avec l'Agglomération, une réflexion sur les champs possibles de coopération et mutualisation, et les possibilités ouvertes par les textes pour revisiter les modalités d'organisation des collectivités sur les territoires en accompagnement de la réduction des ressources. Un schéma de mutualisation, présentant les actions pour optimiser le fonctionnement des services entre l'Agglomération et ses communes membres sera présenté pour adoption avant la fin de l'été 2015 avec une mise en œuvre prévue en 2016.

RETROUVEZ LA VIDÉO DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL, AINSI QU'UN ENSEMBLE DE DOCUMENTS ET D'ILLUSTRATIONS SUR LE BUDGET 2015 SUR
www.chambery.fr

Afin de ne pas mettre en péril la prise en charge des personnes fragiles et les projets en cours, la Ville a décidé d'octroyer une subvention exceptionnelle complémentaire au CCAS d'un montant de 1 million d'euros et de maintenir son niveau de soutien à son fonctionnement, soit 5 millions d'euros.

© Gilles Garofoli

LEXIQUE

Budget de fonctionnement

Toutes les charges courantes du quotidien
+
le remboursement des intérêts d'emprunt.

Budget d'investissement

Toutes les acquisitions de matériel durable
+
les travaux
+
le remboursement du capital de l'emprunt.

Emprunt structuré

Emprunt dont le taux est variable, adossé à des données macroéconomiques dont la Ville n'a pas la maîtrise (par exemple, le taux de change).

Dépenses de fonctionnement

Dépenses liées au fonctionnement courant de la collectivité.

Elles regroupent principalement :

- les frais de rémunération des personnels ;
- les dépenses d'entretien et de fourniture ;
- les frais de fonctionnement divers correspondant aux compétences de la collectivité ;
- les intérêts de la dette, c'est-à-dire les intérêts des emprunts.

Classification Gissler

En 2009, une charte de bonne conduite a été signée entre les établissements bancaires et les collectivités locales, accompagnée de la diffusion de la circulaire du 25 juin 2010, ce qui a permis de mettre fin à la commercialisation des produits structurés à risque. C'est dans le cadre de cette charte de bonne conduite qu'a été mise en place, une classification des produits structurés, dite classification Gissler. Destinée à favoriser une meilleure compréhension des produits proposés aux collectivités, elle permet de les ranger selon une matrice à double entrée : le chiffre (de 1 à 5) traduit la complexité de l'indice servant au calcul des intérêts de l'emprunt et la lettre (de A à E) exprime le degré de complexité de la formule de calcul des intérêts. Par extension, la circulaire du 25 juin 2010 définit une catégorie « Hors Charte » (6F) qui regroupe tous les produits plus commercialisables car présentant des risques trop importants.

Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales

Ce nouveau mécanisme de péréquation consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes réputées moins favorisées

Les investissements

Aménagements et services urbains

- Les liaisons piétonnes, Pré de l'Ane, Champagne et Acacias Fleuris.
- **Refonte** du schéma de circulation, de stationnement et de déplacement dans la ville.
- **Lancement** de deux nouveaux quartiers : Portes de Mérande et ex-Vétrotex
- **Accompagnement** des chantiers engagés par Chambéry métropole sur le pôle multimodal et sur le développement économique du bassin chambérien.

Interventions sociales, santé et famille

- L'EHPAD les Charmilles (CCAS) dans le quartier de Bissy **accueillera ses premiers pensionnaires en juillet prochain**. Le CCAS assurera la gestion de l'établissement.
- Le pôle petite enfance **regroupera le relais assistantes maternelles, la crèche familiale et la direction de la petite enfance** *(lire également page 32)*. Il sera créé en lieu et place de l'actuel multi-accueil Jean Jaurès. Les travaux de restructuration s'élèvent à 580 000 € TTC. **Ils sont financés par la Ville et subventionnés par la CAF.** Ce pôle permettra un meilleur service et à terme une hausse du nombre de places.

Sport & jeunesse

Les travaux de **restructuration** du centre social et d'animation du Biollay *(lire également page 41)* et d'extension permettront notamment de **dissocier le fonctionnement** du centre social de celui de la salle Jean-Baptiste Carron. **Ils s'achèveront au mois de juillet.**

et axes prioritaires

Culture / attractivité du territoire

– Le musée des Beaux-Arts accueille l'exposition Rois et mécènes. La cour de Savoie et les formes du rococo (Turin 1730, 1750) *(Lire également page 5)*. D'envergure européenne, elle participe à l'amplification du rayonnement culturel de la ville. Plus d'un millier de visiteurs ont été accueillis les 10 premiers jours d'ouverture.
– La fontaine des éléphants fait l'objet d'une restauration complète *(Lire également page 37)*. Après le général de Boigne en 2013, c'est au tour des « quatre sans cul » d'être restaurés en 2015.

Enseignement et formation

L'éducation fait partie des axes prioritaires avec l'amélioration de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires *(lire également page 33)*, mais également l'engagement d'un programme de rénovation des écoles (150 k€ en investissement) qui sera une priorité pour les années à venir. Le service éducation voit son budget augmenter de 11,2%.

La sécurité

La mise en place d'une politique d'**amélioration de la sécurité** dans la ville, notamment par le biais de **recrutements** au sein de la Direction de la Sécurité, de la Prévention et de la Tranquillité Publiques, et par des moyens de fonctionnement supplémentaires **(+ 35,9 %)**, fait partie des **objectifs prioritaires.**
L'engagement du projet de **relocalisation** des services de la police municipale, qui permet d'économiser 700 000€ sur le projet Pilotaz initial, et le déploiement de la **vidéoprotection** urbaine y participent.
La première partie des crédits permettant l'installation de la Direction de la Sécurité, de laPrévention et de la Tranquillité Publiques avenue des Ducs de Savoie, ainsi que les études pour la mise en place d'un centre de supervision urbain **(400 k€)** est inscrite au budget 2015.
Les crédits pour l'achat et l'installation de caméras de vidéoprotection supplémentaires s'élèvent à **180 k€** pour 2015.

25e CARNAVAL
21 février

© Gilles Garofalin

VERNISSAGE
Exposition
« Rois et mécènes »
3 avril

© Didier Courbin

PHARAONIC
6 mars

© Caroline Moureaux

RETROUVEZ TOUTES LES GALERIES PHOTOS SUR
www.chambery.fr
www.facebook.com/ChamberyOfficiel

17e TOUR DU MONDE AU MANÈGE
3 et 4 avril

LA CHIVA GANTIVA AU SCARABÉE
20 février

RUGBY
La journée des ambassadeurs
25 mars

MATINÉE « OBJECTIF 0 PESTICIDE »
28 mars
ILS FONT VOTRE VILLE
Les agents du service espaces verts et développement durable de la Ville ont expliqué la démarche 0 pesticide engagée par la Ville.

© Gilles Garoux

© DR

La culture scientifique et technique en congrès

La Galerie Eurêka s'est associée à la Turbine (Annecy) pour accueillir du 23 au 25 juin prochain le 33e congrès national de l'Association des musées et centres pour le développement de la culture scientifique, technique et industrielle (AMCSTI). *« Nous attendons entre 200 et 250 personnes pour ce rendez-vous qui marque les 10 ans de la Turbine et les 20 ans de la Galerie Eurêka »*, explique Hubert Jeannin, son directeur. Depuis sa création, la Galerie Eurêka a présenté plus d'une centaine d'expositions vues par plus d'un million de visiteurs. Elle est le plus grand centre de culture scientifique et technique de Rhône-Alpes. Ce congrès s'insère dans un calendrier d'événements déjà bien rempli pour la ville. En 2014, Chambéry Tourisme et Congrès a accueilli plus de 51 000 visiteurs lors de 136 événements dont 56 congrès. *« Le tourisme d'affaires est particulièrement intéressant pour le tissu économique local puisque la dépense moyenne d'un congressiste se monte à 200 €/jour pour un Français, 400 €/jour pour un étranger »*, précise Erich Debrueres, son directeur général.

Un nouveau conseil d'administration à la MJC

Suite à la démission d'une partie de ses administrateurs, la MJC a convoqué ses adhérents pour élire son conseil d'administration. Les huit candidats qui se sont présentés ont été élus suite au vote des 139 adhérents. Clément Coral a été élu nouveau président. Lors du Conseil municipal du 13 avril, Michel Dantin a expliqué qu'une première réunion de travail s'était tenue dans un climat serein et constructif reflétant une volonté de dialogue. Le travail de partenariat entre les deux structures se poursuit dans la perspective du 12 mai, date à laquelle le tribunal prendra connaissance de l'avancée du projet de la MJC dans l'objectif de la continuité de l'activité.

EN CHIFFRES

Plus de
3 600
personnes ont participé au premier festival Pharaonic.

Près de
4 000
visiteurs sont partis à la rencontre des 26 pays participants au 17e Tour du monde au Manège.

1 415
internautes ont visionné en direct le Conseil municipal du 13 avril sur le site de la Ville.

© Gilles Garofolin

Lancement des travaux de la ligne TGV Lyon–Turin

Le Conseil municipal a adopté un vœu le 2 mars dernier se félicitant de l'accord de l'engagement en 2016 des travaux définitifs de la section transfrontalière de la nouvelle ligne ferroviaire Lyon-Turin, décidé lors du sommet franco-italien du 24 février dernier, et de la mobilisation des financements français, italien et européen. Pour que ce lancement se transforme en avancée significative bénéfique aux territoires et populations, le Conseil municipal demande l'interdiction de la circulation des poids lourds de norme inférieure à Euro 3 et Euro 3 à terme dans les tunnels du Fréjus et du Mont-Blanc de façon permanente. Il demande également que soit aménagée au plus vite la plateforme de Grenay permettant le prolongement du ferroutage, depuis Orbasano, d'Anton, jusqu'à la région lyonnaise. Le Conseil souhaite enfin que la tarification et la fiscalité applicables aux poids lourds sur les axes routiers soient une incitation au report modal sur le rail.

Aidez-nous à refaire le site internet de la Ville

Chambéry va refaire son site internet, pour être plus proche de vos attentes. Aidez-nous en répondant au questionnaire en ligne sur www.chambery.fr ou sur la page Facebook officielle www.facebook.com/ChamberyOfficiel. Construisons ensemble un site qui vous corresponde.

La rénovation de la couverture de la Leysse achevée

Les travaux définitifs d'aménagements du carrefour à feux de la place de la Libération, qui ont eu lieu en avril, clôturent les travaux de rénovation de la couverture de la Leysse. Ces derniers se sont déroulés en trois phases : en 2012, entre la place du Centenaire et l'avenue des Ducs de Savoie ; en 2013, entre le rond-point du Maréchal Leclerc et la place du Centenaire ; et en 2014, entre l'avenue des Ducs de Savoie et la place de la Libération. Certaines zones ont été reconstruites, d'autres réparées et une découverte, rue Freizier. Ces travaux ont été menés par la Ville de Chambéry et Chambéry métropole dans le cadre d'une co-maitrîse d'ouvrage.

Au travail, j'y vais autrement

Le 4 juin prochain, la région Rhône-Alpes et l'ADEME organisent la 5e édition du challenge mobilité Rhône-Alpes « Au travail, j'y vais autrement ». L'objectif est d'inciter à l'utilisation de modes doux pour se rendre au travail. Tous les établissements publics, privés ou associatifs de la région, quelle que soit leur taille, sont invités à relever le défi par le biais d'un concours ludique visant à récompenser les établissements ayant le meilleur taux de participation ce jour-là.

PLUS D'INFOS :
challengemobilite.rhonealpes.fr

▶ INFOS PRATIQUES

ENQUÊTE PUBLIQUE : MODIFICATIONS N° 4, 5 ET 6 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU)

La Ville de Chambéry a engagé 3 procédures de modification du PLU :

- **L'objet de la modification n° 4 est l'ouverture à l'urbanisation de la zone AU5 (Chantemerle) afin de permettre la création d'une zone à urbaniser ouverte à l'urbanisation destinée à recevoir principalement des constructions d'habitat intermédiaire.**
- **L'objet de la modification n° 5 est l'ouverture à l'urbanisation de la zone AU7 (Bissy-la croix sud) afin de permettre la création d'une zone à urbaniser ouverte à l'urbanisation destinée à l'accueil de locaux d'activités mixant surfaces d'ateliers et de bureaux.**
- **L'objet de la modification n° 6 est de tenir compte des évolutions législatives et des documents de planification supérieurs, de corriger certaines inadaptations du règlement et d'améliorer l'encadrement réglementaire des constructions.**

Une enquête publique s'est tenue du 2 au 31 mars. Les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur sont tenus à la disposition du public pendant un an au pôle urbanisme de la mairie de Chambéry, ainsi que sur le site internet de la Ville. Les projets de modification, éventuellement modifiés pour tenir compte des avis qui ont été joints aux dossiers, des observations de la population et du rapport du commissaire enquêteur, seront approuvés par délibération du Conseil municipal.

© DR

Les 3 et 4 juin, participez au projet inside / out
Le principe : un camion de prises de vues sera installé place du palais de justice pour prendre en photo chaque participant, imprimer son portrait en grand format pour immédiatement le coller sur le sol de la place du palais de justice afin de former un œil géant, symbole du message « Ensemble, un regard sur l'art ». Ce projet est porté par l'association RegArt qui fête ses 20 ans.
Plus d'infos : www.insideoutproject.net

Ensemble, fleurissons notre ville

Vous pouvez vous inscrire pour le concours de fleurissement de la ville du 30 avril au 9 juillet, et participer tout au long de l'été. Inscriptions en ligne et dans les mairies de quartier.

PLUS D'INFOS :
service espaces verts : e.verts@mairie-chambery.fr

6e édition de l'Ecofestiv'

Cette fête de l'écologie et des alternatives de vie éco-citoyennes se tiendra le 13 juin de 10 h à 18 h, parc du Verney. Estampillée Alternatiba, villages d'alternatives de vie face au changement climatique, cette journée sera avant tout l'occasion de rencontres et d'échanges sur le « vivre autrement au quotidien » : consommer, entreprendre, travailler, jardiner, s'alimenter, se loger, se déplacer, voyager, s'informer, construire, grandir, se soigner autrement… Des animations, conférences et ateliers seront présentés tout au long de la journée afin d'informer sur les gestes éco-citoyens. Des concerts rythmeront cette édition.

PLUS D'INFOS :
http://www.lamandragore.net/ecofestiv
https://alternatiba.eu/

Commémoration Centenaire de la Première Guerre mondiale

Il y a cent ans, le 23 mai 1915, l'Italie se rangeait au côté de l'Entente franco-britannique. Elle déclarait la guerre à l'Empire d'Autriche-Hongrie, ouvrant ainsi une période d'espoir et de collaboration entre nos deux pays. Samedi 23 mai à 10 h 30 au cimetière de Charrière Neuve, la communauté italienne de Savoie rendra hommage aux 24 soldats qui reposent dans la crypte du carré militaire en présence d'une délégation des familles de victimes de guerre venue de la Vallée d'Aoste et du Piémont. Le Com. It. Es de Chambéry et l'association Piémontais en Savoie présenteront à la médiathèque J.-J. Rousseau, du 15 septembre au 17 octobre, l'exposition « L'Italie avec nous 1915-1918 ».

Élections départementales

Les résultats des élections départementales sont disponibles en ligne sur le site de la Ville. Brigitte Bochaton et Michel Bouvard ont été élus dans le canton de Chambéry 2, Christelle Favetta Sieyes et Lionel Mithieux dans le canton de Chambéry 3 et Colette Bonfils et Thierry Repentin dans le canton de Chambéry 1.

Cafés logement

Le premier café logement de la saison aura lieu le vendredi 10 juillet de 10 h à 16 h dans les locaux de Savoie Information Jeunesse en présence de nombreux partenaires pour informer, conseiller et aider parents et futurs étudiants chambériens dans leur recherche de logement. Les cafés logement seront ensuite décentralisés lors des chaînes d'inscriptions de

CONSEIL MUNICIPAL

Les principales décisions du Conseil municipal du 2 mars

● Rapport sur l'état et l'évolution de la dette communale au 31 décembre 2014. ● Débat d'orientation budgétaire. ● Adhésion à l'association Acteurs publics contre les emprunts toxiques. ● Aides aux vacances des jeunes Chambériens. ● Approuve l'instauration de la gratuité d'accès au musée des Beaux-Arts à tout visiteur présentant un billet de train Milan–Chambéry ou Turin–Chambéry jusqu'au 24 août dans le cadre de la coopération avec Turin.

Les principales décisions du Conseil municipal du 13 avril

● Vote du compte administratif et compte de gestion 2014 – budget principal. ● Vote du budget primitif 2015 (lire également le dossier page 13). ● Approuve les conventions d'objectifs des maisons de l'enfance.

Les prochains Conseils municipaux auront lieu les 1er juin et 10 juillet à 18 h 30 salle des Délibérations à l'Hôtel de ville. À suivre en direct sur www.chambery.fr. Les séances des Conseils municipaux sont archivées et peuvent être visionnées à tout moment.

L'université de Savoie Mont-Blanc : campus de Jacob et campus de Technolac.

Une borne pour recharger son véhicule électrique à Chambéry

Tout usager muni d'un badge Kiwhipass et assimilés adapté, disponible auprès des concessionnaires ou sur le site internet correspondant, peut désormais recharger gratuitement son véhicule électrique (recharge normale) en utilisant la place de stationnement affectée à cet effet sur l'avenue Leclerc, à l'angle avec la place de la Gare. L'autre place, située à côté, est affectée à Citélib pour l'autopartage. Elle a été inaugurée le 9 avril dernier. Cette station s'inscrit dans le cadre du plan TER + voiture en libre-service mis en place à l'échelle de la région et avec les partenaires suscités. Elle est équipée d'une voiture 100 % électrique. En parallèle, la Ville met à disposition deux places de stationnement payantes pour la recharge de véhicules électriques motorisés au niveau 1 du parking des Ducs (prises domestiques en accès direct). Les horaires d'ouverture sont du lundi au samedi de 6 h à 21 h.

DISPARITION

© Gilles Garofolin

LOUIS PÉTRAZ

Hommage à Louis Pétraz

Louis Pétraz s'est éteint le 9 février dernier, à 96 ans. Ce grand personnage de Chambéry et de la Savoie est né en 1917 à La Ravoire. Orphelin de la Première Guerre mondiale, il était le sixième enfant d'une famille d'agriculteurs. Après ses études secondaires, il fut employé à l'Office départemental des pupilles de la Nation, puis à la préfecture de Savoie, en tant que chef du bureau des travaux. Quand la Deuxième Guerre mondiale éclate, il est mobilisé avec le 13e bataillon de chasseurs alpins. Après avoir été envoyé en Norvège, il est fait prisonnier par les Allemands dans la Somme. Il réussit à s'échapper et à revenir à Chambéry en 1941, où il rejoint la Résistance, et officie comme secrétaire du Comité départemental de la libération de la Savoie. Il devient responsable administratif du premier syndicat intercommunal, le SIAURC (syndicat intercommunal d'assainissement et d'urbanisme de la région de Chambéry), de sa création en 1956, jusqu'en 1971 à sa nomination de sous-préfet. Il quitte ensuite la Savoie, qu'il retrouve à sa retraite. Louis Pétraz était officier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, commandeur des Palmes académiques et décoré de la médaille de la Résistance. Il laisse le souvenir d'un homme courageux, digne et amoureux de la France et de la Savoie, qui mettait un point d'honneur à être présent à chaque cérémonie commémorative de la libération de Chambéry.

INFOS PRATIQUES

INSTALLATION DE DÉTECTEUR DE FUMÉE

Depuis le 8 mars, tous les lieux d'habitation doivent être équipés d'au minimum un détecteur de fumée normalisé. L'appareil permet de détecter les fumées émises dès le début d'un incendie et d'émettre immédiatement un signal sonore suffisant pour permettre de réveiller une personne endormie.

Plus d'infos :
http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F19950.xhtml

NOUVEAUX HORAIRES D'OUVERTURE DU MUSÉE DES CHARMETTES

Le musée des Charmettes adopte de nouveaux horaires :

• Du 21 mars au 1er décembre : ouvert tous les jours sauf mardi et jours fériés de 10 h 30 à 18 h.

• Du 2 décembre au 20 mars : ouvert les samedis et dimanches, de 10 h à 16 h 30.

ACCUEILLIR UN ÉTUDIANT ÉTRANGER

L'association Wep France recherche actuellement des familles prêtes à accueillir un lycéen étranger pendant plusieurs mois ou une année scolaire dans le cadre d'un échange.

Plus d'infos :
www.wep.fr - 06 03 20 84 81

INSCRIPTIONS POUR LE SÉJOUR VACANCES RETRAITÉS

Le service animation-retraités organise un séjour vacances de 8 jours 7 nuits. Il aura lieu cette année du 20 au 27 juin 2015 à Lège-Cap Ferret.

Plus d'infos :
service animation-retraités au 04 79 60 50 36

LE WI-FI DÉPLOYÉ

Des cet été, vous pourrez vous connecter gratuitement au wi-fi en centre-ville.

Profiter du beau temps, sortir son ordinateur portable ou sa tablette et se connecter gratuitement au wi-fi dans le parc du Verney. Ce sera possible dès cet été à Chambéry. Des bornes wi-fi vont être installées parc du Verney et place du Palais de Justice dans le respect des normes en vigueur. Une troisième complétera l'ensemble à terme place de Genève. Financé au niveau européen dans le cadre du projet Incom / Alcotra, l'objectif est de donner la possibilité aux personnes en situation de mobilité de se connecter à internet. Chambéry passe ainsi à l'air du numérique et accompagne la communication digitale et le dynamisme du territoire.

© Gilles Garofolin

UN PROJET EN LIEN AVEC LES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ

Ce projet a été accompagné par les étudiants dans le cadre de leur cursus master 1 Hypermédia et communication de l'université Savoie Mont Blanc accompagnés par leurs deux enseignantes coordinatrices. *« Les étudiants ont réalisé des interviews filmées d'une quarantaine de personnes de 13 à 70 ans sur leurs usages et leurs habitudes de connexion en mobilité. À l'issue de cette étude d'usage, une scénographie est proposée à la Ville »*, explique Ghislaine Chabert. *« Dans cette seconde phase, ils ont analysé les vidéos afin d'en retirer des propositions pour améliorer la vie des utilisateurs et recréer du lien social. Nous nous intéressons à la mise en valeur du patrimoine de Chambéry à partir de l'Histoire et des histoires de chacun »*, poursuit Carole Brandon, leur professeur. *« Nous travaillons sur la thématique des légendes urbaines pour concevoir un scénario urbain dynamique et ludique permettant de relier l'usage des espaces physiques et numériques »*, précise Dorian Guion, l'un des étudiants. Ces derniers ont ainsi travaillé dans le cadre de leur cursus sur la mise en place d'un dispositif hypermédia proposé à la Collectivité.
En parallèle, du mobilier urbain connecté va être installé aux abords de l'office de tourisme.

L'INTERVIEW

© Gilles Garofolin

ALOÏS CHASSOT,

Adjoint au développement durable, technologies innovantes, transition énergétique et communication

Comment Chambéry se positionne en tant que ville connectée ?

→ Chambéry a la chance d'être un territoire dynamique, mais toutes les villes cherchent pour autant à se positionner comme « ville connectée ». Pour notre part, nous sommes déjà dans l'action avec l'ouverture d'un espace de coworking, rue Sommeiller en avril, ou le wi-fi gratuit en ville. De nombreux autres projets sont, soit lancés, soit en phase d'étude (stationnement ou éclairage intelligent notamment).
Nous avons la chance d'avoir des entreprises innovantes, et la Ville se doit de les accompagner, d'autant plus qu'elles se sont regroupées aujourd'hui sous le label commun « Savoie Digital », en lien avec les projets Frenchtech.

Quels sont les impacts pour le développement économique et touristique du territoire ?

→ Aujourd'hui, les entreprises ou les touristes utilisent tous internet ou leurs smartphones pour faire du business, ou pour visiter une ville. Nous devons donc pouvoir répondre à ces besoins. Pour les entreprises, il s'agit par exemple de l'accès au haut débit par la fibre. Ainsi, toute la ville sera connectée d'ici à 2018. Le haut débit, ce n'est pas seulement pour les entreprises du numérique car aujourd'hui, même un artisan a besoin d'un accès haut débit. Pour les touristes, c'est entre autres l'accès à des services de réservation en ligne, ou prochainement des bornes d'information.

Quels sont les impacts pour les Chambériens ?

→ Les Chambériens pourront eux aussi profiter de la métamorphose de Chambéry en une ville qui vit avec son époque. Un portail famille sera bientôt disponible et les Chambériens pourront ainsi inscrire leurs enfants ou payer le restaurant scolaire directement en ligne. Nous développons également des zones de wi-fi gratuites (parc du Verney, place du Palais de Justice, place de Genève). Nous souhaitons moderniser Chambéry afin d'offrir aux Chambériens tous les services du XXIe siècle.

UN VENT D'INNOVATION SOUFFLE SUR CHAMBÉRY

Les entreprises tournées vers le numérique et les nouvelles technologies fleurissent actuellement à Chambéry.

Le 7 avril dernier, le Mug a ouvert ses portes au 129, rue Sommeiller. Cet espace de coworking, imaginé par la communauté web Chambé-Carnet, propose à tous types d'acteurs économiques – actifs nomades, indépendants, créateurs d'entreprise ou télétravailleurs – un environnement de travail stimulant, convivial et professionnel. Plus qu'un espace de partage de bureaux, la volonté est de faciliter la vie des créateurs, des entrepreneurs, des salariés, mais aussi de faire rayonner l'économie locale et savoyarde. C'est dans cet esprit que le Mug est également destiné à devenir un pôle de rencontres, d'échanges et d'expérimentations autour de l'entrepreneuriat, de l'économie numérique, des filières créatives, voire plus si affinités. Différents types d'événements de sensibilisation au numérique y seront programmés : ateliers, conférences, petits-déjeuners, etc. Au sein, d'une société qui se digitalise à grands pas, le Mug se positionne comme le lieu totem du numérique à Chambéry, pour mieux comprendre les mutations actuelles et faciliter l'accès aux technologies et aux usages numériques. Le projet est porté par la communauté web en Savoie Chambé-Carnet, l'agence Newquest, la coopérative d'emploi Oxalys, le bureau créatif « Lavomatic », et financé par Chambéry métropole.

« LAVOMATIC », LE BUREAU CRÉATIF

« Lavomatic », c'est donc le nom du nouveau bureau créatif qui a vu le jour début mars au 18, avenue des Ducs. Trois sociétés spécialisées dans le domaine de la communication (conseil, web, graphisme, vidéo) : Rémy Porcar (Graphice), Pauline Caylak (Vas-y Paulette) et Jeanne Basset (Luchafilms) partagent ainsi leurs bureaux. *« Nous nous sommes connus dans le monde associatif et nous avons voulu nous installer à Chambéry pour nous impliquer dans notre ville. Il y a actuellement une dynamique qui émerge, engagée avec Digital Savoie (association qui rassemble les entreprises du numérique) et à laquelle nous avons envie de participer. Nous voulons être visionnaires, et nous dire que Chambéry est peut être la future terre numérique »*, explique Pauline Caylak. *« Au-delà des questions pratiques de mutualisation de moyens, cela aide à la créativité d'être ensemble »*, poursuit-elle.

CHAMBERYAPP

Autre exemple de projet tourné vers le numérique « chamberyapp ». *« L'idée de départ est la volonté de faire quelque chose pour nous et notre ville et de créer une application dynamique consultable facilement, où Chambériens et touristes peuvent y trouver aussi bien un agenda que des bons plans, des infos pratiques, ou les commerces à proximité »*, explique Hichem Rouabhi, l'un des porteurs de projets. L'application, gratuite pour les professionnels et les particuliers, permettra aux premiers de rentrer toutes les informations concernant leurs activités, et au second de retrouver en quelques clics les événements, les bons plans, les promos, de synchroniser l'ensemble avec son agenda ou de se géolocaliser pour calculer un itinéraire.
De nouvelles catégories pour la recherche d'emplois, de logements, ainsi que des petites annonces sont aussi prévues. *« À terme, l'application deviendra un réseau social local »*, conclut Hichem Rouabhi.

© DR

Le mug/ espace de coworking a ouvert ses portes début avril rue Sommeiller.

PLUS D'INFOS :
lemug-coworking.fr
www.lavo-matic.com
www.chamberyapp.com

DES APPLICATIONS POUR LES MUSÉES

À l'occasion de la Nuit des musées, le 16 mai prochain, l'application pour smartphones « Rousseau à Turin » sera lancée en lien avec l'exposition « Rois et mécènes » au musée des Beaux-Arts. « Confessions » de l'écrivain et philosophe Jean-Jacques Rousseau évoquant son séjour à Turin en 1728-1729 : la cour de Savoie, promenade dans Turin, musique à Turin, le vicaire savoyard. Une invitation au voyage imaginaire dans Turin, capitale de la Savoie au XVIIIe siècle, sur les pas de l'auteur des « Confessions » et d'« Émile ou De l'éducation ».
En parallèle, les Charmettes, maison de Jean-Jacques Rousseau, ont été retenues pour faire partie du programme éducatif et culturel « En visite chez 15 personnalités », mené par la société française GuidiGO. Cela consiste à équiper le site sélectionné de 10 tablettes numériques sur lesquelles seront installés des parcours de visite adaptés aux enfants pour une visite en famille, que le public retrouvera également via une application smartphone. Le lancement de cette opération est prévu le premier week-end de juin lors de la manifestation nationale« Rendez-vous aux jardins ». Téléchargement gratuit sur Google Play et Apple Store.

J'AI TESTÉ POUR VOUS

Le paiement en ligne des factures municipales

J'ai réglé en ligne ma facture à destination de la Cité des arts. C'est très simple et rapide. Je me suis connectée sur le site internet de la Direction générale des Finances publiques www.tipi.budget.gouv.fr. J'ai rentré l'identifiant de ma collectivité, la référence de la facture, le montant exact et mon adresse mail. J'ai finalisé mon paiement en rentrant mes coordonnées bancaires. J'ai ensuite reçu une attestation de paiement en pdf. Cela prend quelques minutes et permet de payer tout de suite. Je vais systématiser cette manière de faire.

Cécile

OÙ ? Pour la Cité des arts, les marchés, les droits de voirie et la taxe locale sur les enseignes et publicités extérieures (TLPE).

QUAND ? Accessible 24 h/ 24 h.

INFOS + www.chambery.fr et www.tipi.budget.gouv.fr

LE + Des transactions sécurisées simples et rapides.

ORGANISER LES VACANCES DE SES ENFANTS EN UN CLIC

Le salon activ'été qui s'est tenu le 21 mars dernier se prolonge en ligne avec un mini-site dédié. En un clic, le public peut y retrouver l'ensemble de l'offre des 40 prestataires, du séjour à thème au séjour linguistique en passant par des stages sportifs, culturels, et des activités de loisirs.

Plus d'infos : www.chambery.fr

UN NOUVEAU SERVICE DE VIDÉO À LA DEMANDE PAR LES BIBLIOTHÈQUES

Les bibliothèques municipales proposent un nouveau service de vidéo à la demande à travers le site de la médiathèque numérique co-édité par ArteVOD et UniversCiné. Le principe est simple : les bibliothèques prennent un abonnement auprès des diffuseurs ou éditeurs culturels, permettant ainsi à leurs abonnés de visionner gratuitement deux films par mois sur un catalogue recensant 3000 programmes. *« Les bibliothèques sont aujourd'hui tenues de s'adapter à l'évolution des supports dans le cadre de leurs missions qui peuvent se résumer ainsi : rendre accessibles au plus grand nombre culture, information et formation,* explique Marianne Rouxin, directrice adjointe des bibliothèques. *La musique et la vidéo circulent aujourd'hui de plus en plus en ligne et nous nous devons de suivre cette évolution.»*

Plus d'infos : www.chambery.fr/bibliotheques

UN NOUVEAU SITE INTERNET POUR L'OFFICE DE TOURISME

De belles photos pleine page projetant l'internaute dans une première expérience du territoire, un menu qui ressemble à une application, un widget météo qui nous annonce que s'il pleut c'est tant mieux, nous orientant vers ce qu'on peut découvrir par temps de pluie…Voilà ce qu'on trouve sur le nouveau site internet de l'office de tourisme. Côté contenu, 90 % provient de la base Sitra, le système d'information touristique en Rhône-Alpes : de quoi faire le plein d'événements et de bons plans ! Au-delà d'un agenda et d'informations sur le territoire très fournies, le site proposera une place de marché, qui permet d'acheter ou de réserver directement en ligne des produits touristiques. Cet outil a été construit en lien avec les acteurs du territoire (commerçants, hôteliers, restaurateurs, prestataires d'activités, etc.) pour redynamiser l'économie locale et commercialiser en ligne l'offre la plus complète. Autres plus : la géolocalisation pour trouver rapidement ce qu'on cherche à proximité et calculer son itinéraire, et le mode responsive offrant une lecture fluide sur tous les supports.

Rendez-vous sur : www.chambery-tourisme.com

DEVENIR PROPRIÉTAIRE

ca-des-savoie.fr

Nous vous accompagnons à chaque étape de votre projet immobilier : trouver, financer, assurer.

Trouver : Crédit Agricole Immobilier, SA au capital de 117 732 540 €, dont le siège social est situé 12, place des États-Unis, 92549 Montrouge cedex. 388 867 978 RCS Nanterre.
Financer : Sous réserve d'acceptation de votre dossier de prêt par la Caisse Régionale de Crédit Agricole des Savoie, prêteur. Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours pour accepter l'offre de prêt. La réalisation de la vente est subordonnée à l'obtention du prêt. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées.
Assurer : Contrats d'assurances assurés par Pacifica, S.A. au capital entièrement libéré de 252 432 825 € – siège social : 8-10 boulevard de Vaugirard – 75724 Paris Cedex 15 – 352 358 865 RCS Paris – entreprise régie par le code des assurances, et distribués par la Caisse Régionale de Crédit Agricole des Savoie.
Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel des Savoie, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est situé à Annecy - PAE Les Glaisins - 4 avenue du Pré Félin - Annecy le Vieux - 74985 Annecy cedex 9 - 302 958 491 RCS Annecy – code APE 6419 Z. Garantie financière et assurance de responsabilité civile professionnelle conformes aux articles L 512-6 et L 512-7 du Code des Assurances. Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 022 417.

DES SAVOIE
BANQUE ET ASSURANCES

Coupe de France d'escalade de bloc

Les 14 et 15 mars derniers, Chambéry a accueilli près de 300 compétiteurs pour la deuxième étape de la Coupe de France d'escalade de bloc de la saison. Ce rendez-vous, organisé au gymnase Ambroise Croizat par le club Chambéry Escalade, a accueilli un millier de spectateurs sur les deux jours.

Victoire Andrier, de Chambéry Escalade, en finale dans la catégorie junior dames. L'organisation de cet événement s'est accompagnée d'une initiative en faveur de la promotion de l'escalade auprès de jeunes femmes, en partenariat avec le comité départemental olympique et sportif : 6 séances d'initiation sur les Hauts-de-Chambéry, ont été proposées.

Les qualifications senior hommes.

© Gilles Garofolin

© Lucas Meignan

© Gilles Garofoli

Les qualifications senior hommes.

300 compétiteurs représentant huit catégories (de minime à senior) se sont affrontés. Ici, Jean Mayeur, de Chambéry Escalade, lors des qualifications catégorie Minime.

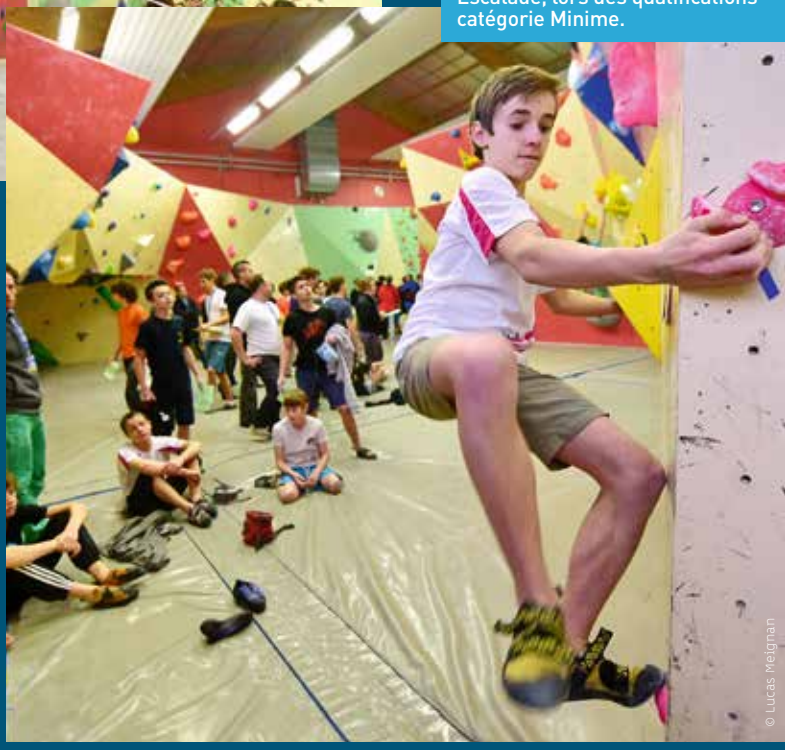

© Lucas Meignan

© Lucas Meignan

Fanny Gibert, une des meilleures bloqueuses françaises, s'offre une belle première place et s'impose sur le podium devant la locale Julia Chanourdie. Camille Faille est troisième. Côté messieurs, Guillaume Glairon Mondet décroche l'or devant Manuel Cornu et Sébastien Valran.

© Juliette Marot

Juliette Marot est arrivée en tête dans la catégorie Minime dames. Un millier de spectateurs sont venus durant le week-end pour admirer le spectacle sportif.

© Gilles Garofoli

Un comité d'organisation local, déjà expérimenté par l'organisation des championnats de France 2013, a fait vivre l'événement. « *C'est notre première expérience d'organisation d'une Coupe de France bloc,* explique Lucas Meignan, président de Chambéry Escalade. *Nous avons l'ambition de pérenniser un événement annuel en bloc sur Chambéry et nous avons donc fortement investi financièrement et opérationnellement sur cette organisation, basée sur l'implication de très nombreux bénévoles, des partenaires économiques locaux et du soutien de la Ville de Chambéry, de Chambéry métropole et du Conseil départemental de la Savoie. Un très grand merci à tous.* »

UN FUTUR PÔLE PETITE ENFANCE

Les contours du projet se dessinent peu à peu. Courant 2016, un pôle Petite Enfance sera créé en lieu et place de l'actuel multi-accueil Jean Jaurès. *« Les locaux attenants, occupés actuellement par le Conseil général, vont être libérés. La Caisse d'allocations familiales a proposé à la Ville de les récupérer pour regrouper différentes structures de la petite enfance, et elle a saisi cette opportunité »*, explique Catherine Kuenemann, en charge de la maîtrise d'ouvrage du projet. Ce pôle Petite Enfance regroupera le Relais assistantes maternelles, la crèche familiale et la Direction Petite Enfance. Les travaux de restructuration s'élèvent à 580 000 euros TTC. Ils sont financés par la Ville et subventionnés par la CAF. Cette dernière mettra également à disposition les locaux gratuitement en contrepartie de quelques places en crèche réservées pour les enfants de son personnel.

UN MULTI-ACCUEIL AGRANDI

Cela permettra déjà d'agrandir le multi-accueil existant, en passant de 20 à 30 places dans un premier temps, puis à 35 places. La crèche familiale Samivel située au Covet va être transférée dans ce nouvel espace, tout comme la Direction de la Petite Enfance qui se trouvait rue Macornet. L'Association de quartier centre-ville (AQCV) devrait déménager dans les locaux laissés vacants par la crèche familiale Samivel. *« L'objectif est de créer un pôle Petit Enfance fort grâce à ce regroupement sur une surface qui sera trois fois plus importante »*, précise Catherine Kuenemann.
Le Conseil général devrait libérer les locaux d'ici le mois de mai. Dès que la date sera connue, la Ville établira un calendrier des travaux. À l'issue de la première phase, qui va durer quatre mois la crèche familiale Samivel devrait s'installer avenue Jean Jaurès. Suivront ensuite les travaux d'extension du multi-accueil actuel. Différentes solutions sont à l'étude pour un relogement des enfants dans différentes structures de la Ville pendant la durée des travaux.

© Gilles Garofolin

Ce pôle Petite Enfance regroupera le relais assistantes maternelles (photo), la crèche familiale et la direction petite enfance. Ici, les assistantes maternelles du secteur privé utilisent le relais assistantes maternelles comme un lieu ressource.

© Gilles Garofolin

NATHALIE GUILLET, responsable du Relais assistantes maternelles

ILS FONT NOTRE VILLE

Valoriser le métier d'assistante maternelle et accompagner les parents

Le Relais assistantes maternelles est un service municipal qui fonctionne depuis plus de 20 ans. Nous tenons à jour une liste des 300 assistantes maternelles agréées par le Conseil général, nous sommes là pour valoriser leur métier et nous assurons leur mise en relation avec les familles. Nous informons les parents sur les modes de garde offerts par la Ville, et les accompagnons dans la recherche d'une assistante maternelle et dans leurs démarches d'employeur si besoin. À Chambéry, 70 % des assistantes maternelles utilisent nos services. Nous les informons sur leur statut mais aussi sur leurs droits et leurs devoirs. Nous leur proposons également des formations continues en partenariat avec des organismes agréés et nous les accueillons lors de temps collectifs avec les enfants : ce sont des ateliers qui se déroulent dans nos locaux avenue Jean Jaurès, mais aussi dans cinq quartiers de la ville, encadrés par une éducatrice de jeunes enfants.

Cette année, le service des sports a proposé de l'initiation auprès d'écoliers.

© DR

DES ACTIVITÉS SUR LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

Des ajustements de la réforme des rythmes scolaires sont en cours de co-construction pour proposer un projet éducatif territorial de proximité à la rentrée 2015.

Généraliser pour chaque école des activités de découverte et de détente à proximité, c'est l'orientation souhaitée pour la réforme des rythmes scolaires. Le projet éducatif territorial se construit autour de trois principes : la découverte, l'observation et le plaisir, avec des thématiques comme la citoyenneté, l'art, la santé, le sport, etc. *« Les enfants ne sont pas dans une logique d'apprentissage, mais de détente »*, explique Anne Chazal, directrice du service Éducation. Cette année, certaines écoles ont pu expérimenter des activités proposées par les maisons de l'enfance et le service des sports sur le temps périscolaire entre 16 h et 18 h. *« L'objectif à la rentrée 2015 est de proposer des activités sur ce temps périscolaire de 16 h à 17 h 15 trois soirs par semaine, dans chacune des 37 écoles publiques en mobilisant au plus près des acteurs des territoires. Cela implique de co-construire les projets autour de l'école en fonction des ressources disponibles, des associations, des équipements, etc. En 1 heure, on ne peut pas déplacer les enfants »*, poursuit Anne Chazal, directrice du service Éducation. Le territoire a ainsi été découpé en quatre secteurs ayant des habitudes de partenariat. Un comité de pilotage, un comité technique et des groupes territoriaux rassemblant l'ensemble des acteurs impliqués se sont montés, pour co-construire un projet éducatif territorial. Julia Sorin, chargée de mission « aménagement des temps de l'enfant », a été recrutée par la Ville afin d'accompagner la mise en œuvre des activités périscolaires et d'animer les groupes territoriaux.

3 QUESTIONS À

© Gilles Garofolin

MURIEL JEANDET,
adjointe au maire aux affaires scolaires, vie étudiante et éducation

Pourquoi la Ville a-t-elle choisi d'effectuer ces ajustements ?

→ Proposer une garderie de 2 heures aux enfants, ce n'est pas satisfaisant. Il y a une volonté politique d'aller au-delà et de leur proposer un temps de loisirs et d'activités. D'autre part, la Ville est en train de mettre en place le projet éducatif de territoire qui lui permettra de bénéficier du fonds de concours.

Quels sont les impacts financiers ?

→ Pour la collectivité, la mise en place de la réforme sur l'année scolaire 2014-2015 a engendré un coût de plus de 300 000 € (personnel et fluides).

Quel est le calendrier ?

→ Le comité de pilotage et le comité technique se sont réunis en mars, les groupes territoriaux se sont réunis dans la foulée. Tout ne sera pas opérationnel dans toutes les écoles à la rentrée. Il faut prendre en compte un temps de mise en route difficile à évaluer à l'heure actuelle.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES, MODE D'EMPLOI

Suite au passage au logiciel Concerto, les inscriptions scolaires dans les écoles maternelles et élémentaires publiques de Chambéry pour la rentrée scolaire de septembre 2015 sont prises uniquement au service Éducation, square Albstadt, depuis le 2 mars et jusqu'au jour de la rentrée. Les mairies de quartier ne prennent plus les inscriptions scolaires. Un certificat d'inscription pour l'école de secteur sera délivré sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile récent (moins de 3 mois) et devra être remis dans les plus brefs délais (15 jours maximum) au directeur de l'école pour rendre l'inscription définitive. L'inscription auprès du service Éducation de la Ville est obligatoire pour une première inscription en maternelle et, au passage, pour l'entrée en cours préparatoire en élémentaire.

LE NOUVEAU MARCHÉ BIO TROUVE SA CLIENTÈLE

Place du Palais de Justice, tous les jeudis après-midi, une vingtaine de producteurs et de revendeurs de produits bios déploient leurs étals. Inauguré en octobre 2014, le marché bio du jeudi remporte un vif succès auprès des consommateurs, qui disposent d'un marché supplémentaire (20 % des clients du jeudi déambulent aussi sur celui du samedi), ouvert le soir à la sortie des bureaux. Pour remplir son panier : des œufs, des légumes, de la viande, de la charcuterie, des fruits, du pain… Marie-Pierre, une habituée, y trouve ses repères et du choix. Les producteurs, certifiés bio, qui arrivent de Savoie ou d'Isère, pas plus de 35 kilomètres à la ronde, y font vivre une ambiance de village.

© Gilles Garofolin

Cette initiative est due à Lucien Tarchi, retraité, habitant depuis quatre ans à Chambéry et s'étonnant de l'absence d'un marché bio. Il a convaincu la mairie du bien-fondé de cette création, portée depuis par l'association la Mandragore.

« Mon objectif est de faire prospérer la ville. Dans deux ans, 35 à 40 exposants seront présents. » Lucien Tarchi s'attache à donner un coup de pouce aux nouveaux producteurs qui démarrent leur exploitation en leur accordant une place. *« Nous recherchons un producteur de fromages de brebis, de lait de vache, de yaourts »* précise-t-il.

DES NOUVELLES DES COMMERCES

© Gilles Garofolin

Bombay Palace

193, avenue Daniel Rops. Parfums d'épices au Forum des Hauts-de-Chambéry avec Shaddé. Ce Pakistanais propose une cuisine indienne, des plats à emporter. Le brin d'humour, la présence des 4 sans cul. En effet, des statues en bois d'éléphants ramenées du Pakistan et dont le dos a été coupé ornent le restaurant.

© Gilles Garofolin

Galerie Mottet

77, rue Croix d'Or. Christophe Mottet dévoile de l'art contemporain et post-war avec toutes les cinq semaines une nouvelle exposition. *« L'art a le pouvoir sur l'âme de donner du sens à la vie »,* avance le galeriste qui souhaite remettre en lumière des artistes.

© Gilles Garofolin

Le Maaré

Rue général Ferrié. Kebab traditionnel avec Nicolas Menguray qui fabrique lui-même les kebabs à partir de viande de veau fraîche. Les spécialités de son pays, le Kurdistan, sont à goûter : le Kofté – des boulettes de viande –, l'Iskender – des croûtons de pain et du veau kebab nappés de sauce tomate.

© Gilles Garofolin

Homard & Fred

141, carré Curial. Deux copains, Homard et Fred, ont ouvert ce bar à vins et à cocktails. Ambiance décontractée et musicale à partir de 18 heures pour déguster des vins de vignerons peu connus, un apéritif ou un cocktail en grignotant de la charcuterie et des fromages savoyards.

125 BOUGIES POUR OPINEL

En mai, Opinel fête ses 125 ans. Retour en quelques chiffres sur le succès d'un petit couteau de poche devenu une icône du patrimoine français.

125 ANS

Opinel fête cette année ses 125 ans. La saga commence en 1890 dans un atelier de taillanderie à Albiez-le-Vieux. Passionné par les nouvelles machines, Joseph Opinel passe son temps libre à peaufiner et inventer la forme d'un petit couteau de poche qu'il veut pouvoir fabriquer avec les techniques modernes. L'Opinel est né. À l'origine destiné aux paysans de la région, il suscite vite un engouement tel que le jeune garçon construit sa propre usine à deux pas de la forge familiale.

23 ANS

Maurice Opinel a 23 ans lorsqu'il intègre, en 1950, l'entreprise familiale où son père Marcel est chargé des machines et de la production. Il seconde alors son oncle Léon au commercial et à l'administratif. Toujours détenue par la famille, la société est aujourd'hui présidée par Maurice Opinel qui en a confié, en 1998, la direction générale à son fils Denis.

18,8 MILLIONS €

En 2014, Opinel a réalisé un chiffre d'affaires de 18,8 millions d'euros (17 millions d'euros en 2013), soit un doublement de ses ventes en dix ans. Cette croissance est liée à une diversification progressive de la marque qui s'est positionnée sur les marchés de la cuisine, de la table, du jardinage, du sport et du plein air… Ces lignes d'outils coupants et de couteaux célèbrent un certain art de vivre à la française. Ils symbolisent le juste équilibre entre un savoir-faire ancestral et la volonté de toujours proposer l'outil le mieux adapté à l'usage.

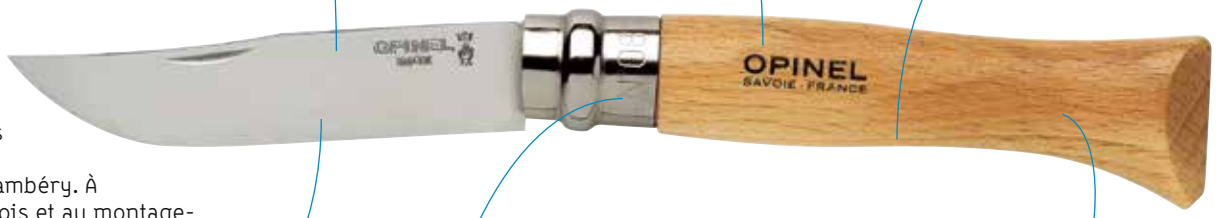

100 SALARIÉS

100 salariés se consacrent à Chambéry à la conception, la fabrication et la vente d'Opinel. Née en Maurienne, l'activité s'était déplacée en 1915 à Cognin dans une ancienne tannerie. À l'étroit dans ses murs, elle construit en 1973 une usine à Chambéry. À l'origine consacré au bois et au montage-conditionnement, le site regroupe depuis 2013 l'ensemble des activités (siège et production). En novembre prochain, il prendra possession de 1 000 m² de bureaux et ateliers supplémentaires.

350 MILLIONS

Depuis sa création il y a 125 ans, l'Opinel s'est vendu à 350 millions d'exemplaires dans plus de 70 pays. Sélectionné par le Victoria et Albert Museum comme l'un des 100 plus beaux objets du monde et cité dans le catalogue du Musée d'art moderne de New York, il a été retenu pour figurer dans le « Phaidon Design Classics ». Cet ouvrage de référence sur l'évolution du design présente 999 produits fabriqués par l'industrie, soigneusement sélectionnés par un groupe de designers internationaux.

11 TAILLES NUMÉROTÉES

En 1897, Joseph Opinel a l'idée de décliner son couteau dans 12 tailles numérotées de 1 à 12. Les numéros 1 et 11 ont été arrêtés respectivement en 1932 et 1935. Aujourd'hui, l'Opinel se décline en 11 tailles numérotées de 2 (lame de 3,5 cm) à 13 (lame de 22 cm). Le modèle le plus courant est le numéro 8 avec sa lame de 8,5 cm. La fabrication fait appel à de multiples techniques touchant au travail de l'acier, du bois et de nouveaux matériaux comme les polymères synthétiques. Toutes les étapes du processus de fabrication font l'objet d'un contrôle qualité rigoureux.

DÉMOLITION DU « POINCARÉ »,

POUR UNE NOUVELLE ENTRÉE DE VILLE

L'accès sud de Chambéry par le Faubourg Montmélian poursuit sa métamorphose. Avec la démolition de ce bâtiment, une nouvelle étape vient d'être franchie.

Depuis fin février, l'immeuble bariolé « Le Poincaré » datant des années 50 a disparu du paysage quai du 11 Novembre. La chute du dernier pan de mur sous l'assaut des engins de chantier a marqué la fin d'un long épisode de démarches conduites par l'OPAC de la Savoie. Dix années pour se rendre acquéreur de l'ensemble des 34 logements, et enfin poursuivre la réhabilitation de cet îlot d'habitation marquant l'entrée sud de Chambéry.

© OPAC de Savoie

BIENTÔT UN PROGRAMME D'HABITAT MIXTE

Déjà dans les années 2000, la Ville et le bailleur ont engagé une réflexion sur l'aménagement de ce secteur. Un concours a été lancé et une opération décomposée en deux tranches a été élaborée. L'OPAC de la Savoie a réalisé la première tranche avec « Les Portes du Faubourg » : un programme d'habitat mixte mêlant 28 logements locatifs et 14 logements en accession sociale à la propriété, inauguré en 2009.

Diverses solutions ont été étudiées pour le devenir du « Poincaré », telles qu'un écrêtage du bâtiment existant sur 3 niveaux suivi d'une réhabilitation complète, ou bien une démolition-reconstruction. C'est cette dernière solution qui a été retenue.

DANS LA CONTINUITÉ DES PORTES DU FAUBOURG

Suite aux opérations de remblai et finitions, le chantier d'une nouvelle construction dans la continuité des Portes du Faubourg débutera. Pour une meilleure unité architecturale, la réalisation a été confiée au même architecte, l'Atelier Coopérim. La nouvelle réalisation de 34 logements, du T1 au T4, entièrement destinés à la location, s'étagera sur 6 niveaux. De nombreux décrochés en façade viendront aérer l'aspect de l'immeuble et préserver l'intimité des balcons et terrasses. L'immeuble, construit selon les normes bâtiment basse consommation (BBC), comprendra des logements adaptés et accessibles. L'entrée des locataires est prévue début 2017.

L'INTERVIEW

© Gilles Garofolin

ALEXANDRA TURNAR,
adjointe au maire chargée de la culture et de l'habitat, présidente de Chambéry Alpes Habitat et de la SAIEM

La démolition de l'immeuble « Le Poincaré » est une étape importante ??

→ La démolition du « Poincaré » est pour la Ville une étape importante dans notre volonté de reconquête du Faubourg Montmélian. Il est désormais possible, pour l'OPAC de la Savoie, de lancer la construction d'un nouveau bâtiment qui viendra embellir cette partie du faubourg. Parallèlement, nous travaillons sur la requalification du carrefour situé à proximité, tant au niveau de l'esthétique que de la sécurité. C'est un passage important très fréquenté, notamment par les touristes lorsqu'ils descendent des stations.

Un point sur la récente visite du chantier de l'Ilot Pilotaz ?

→ C'est une très belle opération portée par la SAIEM de Chambéry, en limite du centre-ville, à l'angle de l'avenue des Bernardines et de la rue des Écoles. La résidence est organisée en deux bâtiments indépendants. L'un se compose de 16 logements locatifs sociaux et l'autre de 14 logements en accession à la propriété. La visite du chantier a permis aux premiers acquéreurs de faire le tour pour la première fois de leur futur appartement. La livraison est prévue début 2016.

Ça bouge sur les Hauts-de-Chambéry, avec la livraison des Météores et des Jardins de Normandie…

→ Ce sont deux opérations initiées dans le cadre de la rénovation urbaine. Avenue d'Annecy, les Jardins de Normandie réalisés par la SAIEM de Chambéry ont accueilli leurs premiers occupants. Il s'agit ici aussi d'une opération mixte réunissant une partie locative sociale et une partie en accession sociale à la propriété. C'est une opération d'ensemble liant habitat et dynamisme économique pour le quartier, avec la présence d'un rez-de-chaussée commercial. Quant aux Météores, c'est une opération plus classique d'habitat social locatif de 16 logements menée par l'OPAC de la Savoie et inaugurée récemment.

© Gilles Garofolin

Ils rénovent nos éléphants

Florie Carrer, compagnon fondeur, 27 ans
Jean-Pierre Cuzin, fondeur à la retraite, 68 ans

QUEL EST VOTRE PARCOURS ?

→ **Florie :** **J'ai eu un bac littéraire et arts plastiques, suivi d'un an de mise à niveau en arts appliqués. J'ai ensuite fait trois ans de Beaux-Arts, avant de suivre un an de formation en fonderie. J'ai ensuite intégré l'association ouvrière des Compagnons du devoir du Tour de France. Je suis dans ma 5e et dernière année de Tour de France au sein de la fonderie Vincent, d'octobre 2014 à juillet 2015, ce qui me permet de suivre l'ensemble du travail mené sur les éléphants.**

→ **Jean-Pierre :** **J'ai commencé dans la fonderie à 14 ans au sein de la fonderie Rhône-Alpes fonte industrie, à Bourgoin-Jallieu, où je suis resté 40 ans. Je suis passé par tous les postes possibles et imaginables dans un atelier de fonderie. J'ai intégré la fonderie Vincent en 2001. Je suis désormais retraité, mais lorsqu'il y a un travail un peu spécial à effectuer, ils font appel à moi.**

QUE SIGNIFIE POUR VOUS CE TRAVAIL SUR LES ÉLÉPHANTS ?

→ **Jean-Pierre : C'est une œuvre importante qui a une signification particulière pour moi car c'est peut-être le dernier moulage que je fais. Le métier se perd. C'est formidable de voir une fille qui fait ce métier-là. Je lui apprends les astuces.**

→ **Florie : C'est l'inverse. C'est le début d'une grande progression dans le moulage car j'ai la chance de travailler avec une personne qui a une vie entière d'expérience et qui m'apprend le métier. C'est la preuve parfaite du manque de formation qu'il y a eu pendant des années. On se retrouve avec un retraité et une jeune fille sans rien entre les deux. Ce chantier est l'occasion d'y remédier.**

QUELLES SONT LES SPÉCIFICITÉS DE CETTE RESTAURATION ?

→ **Florie : Une pièce en fonderie de cette ampleur, techniquement, c'est un travail vraiment conséquent et intéressant. C'est un savoir-faire qui n'existe quasiment plus. Cela allie l'art et l'industrie. C'est agréable de travailler sur un patrimoine comme cela. C'est très enrichissant.**

→ **Jean-Pierre : Ce sont les dimensions impressionnantes du moule. On n'a pas le droit à l'erreur. Il y a beaucoup de travail en amont. Il faut faire très attention et suivre correctement toutes les étapes.**

CONNAISSIEZ-VOUS CHAMBÉRY ET SA FONTAINE DES ÉLÉPHANTS AVANT DE TRAVAILLER DESSUS ?

→ **Jean-Pierre : Je connaissais les 4 sans cul car je suis de la région, de Bourgoin Jallieu. Je ne pensais pas un jour avoir à les refaire partiellement.**

→ **Florie : Non, mais j'espère bien venir lorsqu'ils seront re-posés.**

VIDÉOS, PHOTOS ET PLUS D'INFOS
www.chambery.fr
rubrique rénovation de la fontaine des éléphants

PLUS D'INFOS :
Un premier éléphant sera re-posé le 6 mai, les trois autres fin juin.
3 juillet : entre autres événements de cette journée dédiée au retour des pachydermes, une grande parade festive au départ de la place du Château à 21 h, suivie à 22 h d'un spectacle son et lumière place des Éléphants, avec notamment des projections vidéo à 360° sur la fontaine.

LES MÉTÉORES
Les Hauts-de-Chambéry

BÉNÉFICIEZ DE CONDITIONS PRIVILÉGIÉES POUR DEVENIR PROPRIÉTAIRE

Tél. 04 79 33 37 45 - www.savoisienne.com
239, rue de la Martinière - 73025 CHAMBÉRY Cedex - Fax 04 79 70 19 43 - infos@savoisienne.com

SAVOISIENNE HABITAT

Naturhouse à Chambéry fête ses 5 ans !

Vous en avez assez des régimes yoyo à répétition ? Vous rêvez de retrouver définitivement votre poids de forme ? Votre poids idéal en version durable !

NATURHOUSE, expert en rééducation alimentaire, est LA SOLUTION.

Comme nous l'explique Marie Eisler, responsable du centre et diététicienne-nutritionniste, «Naturhouse est un concept reconnu et développé depuis 2006 dans près de 500 centres en France. Rééquilibrer l'alimentation facilement et avec des aliments du quotidien est notre priorité. Des compléments alimentaires à base de plantes permettent de favoriser la perte de poids et de cibler une action spécifique sur la cellulite, la ceinture abdominale, les fringales... ».

« Le succès de la méthode réside avant tout dans le suivi hebdomadaire personnalisé avec votre diététicienne-nutritionniste diplômée.

A Chambéry, se sont Pauline, Morgane et Marie les professionnelles de santé : « Avec nos client(e)s, nous formons une véritable équipe. Lors des consultations, nous sommes à l'écoute : en fonction des résultats, des besoins particuliers et des événements à venir, nous adaptons nos conseils diététiques et les compléments. Ce coaching permet d'atteindre l'objectif visé (- 600g à 1kg/sem). Une fois le poids idéal obtenu, une phase de stabilisation est indispensable pour réintégrer les aliments plaisirs tout en conservant l'acquis.

Enfin, pour assurer le succès définitif de la méthode, des consultations d'entretien mensuelles permettent de garder le contact, de prévenir les risques de regain de poids et de bénéficier de nouveaux conseils ».

Chez Naturhouse, les consultations sont gratuites.
Seuls les compléments alimentaires à base de plantes sont à la charge des personnes en suivi diététique, soit environ 40 € par semaine.

Depuis notre ouverture à Chambéry en 2010, plus de 1000 personnes nous ont déjà fait confiance pour les accompagner dans leur perte de poids, POURQUOI PAS VOUS ?

Si vous souhaitez faire le point et en savoir plus, le centre vous propose un bilan diététique de 15 minutes sur simple rendez-vous et sans engagement !

NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire
6 rue du Théâtre
73000 CHAMBERY
Tél. 04 79 60 88 92
Parking Curial ou La Falaise
www.naturhouse.fr

Toutes les infos des quartiers sur...
www.chambery.fr

© DR

ILS FONT VOTRE VILLE

AMÉLIE ROCHAS,
CHARGÉE DE MISSION DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

QUEL EST VOTRE PARCOURS ?

→ Je suis diplômée de Sciences Po avec un master en politiques publiques et changement social. J'ai travaillé à la communauté d'agglomération de Grenoble en tant que chargée de mission « politique de la ville et cohésion sociale ».

POURQUOI AVEZ-VOUS CHOISI DE REJOINDRE CHAMBÉRY ?

Pour se rapprocher des habitants et de chez moi car je suis savoyarde d'origine. De plus, j'avais envie de redescendre d'un échelon territorial et de travailler au cœur d'une commune à taille humaine.

QUEL EST VOTRE RÔLE ?

Dans un premier temps, il s'agit de structurer une démarche globale de démocratie participative, c'est-à-dire le dialogue que la collectivité instaure avec ses habitants. Le but est de s'assurer de la cohérence de l'ensemble de la démarche. Dans un deuxième temps, il consiste aussi à accompagner les services afin que la parole des habitants soit mieux prise en compte.

COMMENT S'ORGANISENT LES CONSEILS DE QUARTIERS CITOYENS ?

Pour les quartiers dits en « politique de la ville » que sont une partie des Hauts-de-Chambéry, de Bellevue et du Biollay, il y a une obligation légale de structurer des conseils citoyens autonomes dont une partie des membres doit être tirée au sort. Le choix a été fait d'harmoniser les six conseils de quartiers citoyens sur l'ensemble de la ville avec un même fonctionnement. Ils ne sont plus copilotés par un élu. Une partie des membres est tirée au sort. Sur les trois quartiers Hauts-de-Chambéry, Centre et Biollay, une commission spécifique « politique de la ville » est mise en place.

COMMENT ONT ÉTÉ RECRUTÉS LES MEMBRES ?

Un tiers sont des habitants tirés au sort. Un tiers sont des volontaires ayant répondu à la campagne lancée cet automne et relancée ce printemps. Un tiers sont des associations et acteurs du quartier. Le nombre de membres par conseil est plafonné à 60. Lancés en avril, ils se mettent actuellement en place. Durant un an, le fonctionnement sera expérimenté et des ajustements seront apportés si besoin. L'objectif est d'assurer la représentativité de ces instances.

QUELLES SONT LES DIFFÉRENTES FORMES DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ?

Il y a un panel d'implications des citoyens qui s'étend de l'écoute, l'information, la consultation, la concertation à la codécision. Dans la forme, il peut s'agir d'instances et de commissions qui se réunissent régulièrement à l'image des conseils de quartiers citoyens. Il peut également y avoir des commissions extra-municipales par projet comme ce qui a déjà été mis en place pour le commerce par exemple. Les habitants peuvent également être sollicités sur des projets comme les rythmes scolaires ou la construction d'un éco quartier. La collectivité a aussi des obligations légales pour consulter ses habitants sur certaines modifications dans les domaines de l'urbanisme, de l'environnement et des déplacements.

QUELS ONT ÉTÉ LES OBJECTIFS DES RÉUNIONS DE QUARTIERS ?

Les réunions de quartiers sont une des formes de dialogue qui s'inscrivent dans une démarche de démocratie participative. L'objectif est de revenir devant les habitants pour échanger avec eux sur la situation de la Ville et les projets à venir régulièrement durant le mandat. C'est une volonté de nos élus.

TRAVAUX

LE CENTRE SOCIAL DU BIOLLAY FAIT PEAU NEUVE

Il avait connu de petites améliorations, comme une extension de la cuisine dans les années 90, mais jamais de gros travaux. Le centre social d'animation du Biollay est en chantier depuis la rentrée 2014. Le bâtiment qui date des années 50 avait été réalisé en autoconstruction par un groupe d'habitants du quartier. Il souffrait de vétusté, n'était pas adapté à l'accueil du public, et le rez-de-chaussée du centre social était coupé de l'étage où se trouvaient des bureaux.

Les travaux de restructuration et d'extension permettront de résoudre ce problème d'accessibilité, mais aussi de dissocier le fonctionnement du centre social de celui de la salle Jean-Baptiste Carron. Un hall d'entrée commun va desservir, d'un côté, le centre social avec un escalier intérieur permettant l'accès à l'étage et, de l'autre, la salle festive. Cette dernière bénéficiera d'une amélioration de l'isolation thermique grâce à un doublage acoustique et au remplacement des fenêtres. Les sanitaires qui n'étaient plus aux normes vont être entièrement refaits et des locaux de rangement vont être créés.

Ces travaux, d'un montant global de 1,4 million d'euros, devraient s'achever au mois de juillet. Le centre social, provisoirement installé au sous-sol du bâtiment, pourra réintégrer des locaux tout neufs à la rentrée prochaine et les adhérents pourront profiter de deux nouvelles salles d'activité.

Les travaux vont permettre de dissocier le fonctionnement du centre social (photo ci-dessous) et celui de la salle Jean-Baptiste Carron.

DES PROJETS D'EXPÉRIMENTATIONS ARTISTIQUES

L'association BaM// Espaces d'expérimentations artistiques a choisi de créer des liens avec le quartier du Biollay dans le cadre de différents projets. L'objectif de l'association est notamment de sensibiliser à la création contemporaine et de prendre le temps de la rencontre avec les habitants via des résidences d'artistes et de créer de véritables liens. Le BaM// a une convention de partenariat avec le foyer des jeunes travailleurs « La Clairière » situé sur le quartier du Biollay pour 2015. Cette convention a pour objectif de créer des passerelles avec les jeunes du foyer et les propositions artistiques du BaM//. Plusieurs projets sont menés dans ce sens. Dans le cadre de l'événement « La ville notre musée » autour de la Nuit européenne des musées, deux résidences ont été mises en places. En mars, la résidence de 3 plasticiens pour le projet « Piste 16, manuel de décadrage urbain ». Le but est d'amener le public à regarder la ville autrement. Puis, en avril, la résidence du collectif lyonnais WECOMEINPEACE pour le projet « Brick » de jeu interactif. Une exposition de pixel art (photo) de l'artiste Ovnivide a eu lieu en mars. Elle a été accompagnée d'un atelier de food art. Une exposition d'illustration a lieu actuellement au foyer des jeunes travailleurs du 27 avril au 30 mai 2015. Un atelier BD a lieu les 5 et 6 mai.

Plus d'infos : www.lebam.fr

DU NOUVEAU À LA BIBLIOTHÈQUE ASSOCIATIVE DU CSAB À LA BIOLLAYTE

Depuis le 27 avril, la bibliothèque associative est ouverte les lundis, mercredis et jeudis de 16 h 30 à 18 h. Des animations sont également organisées avec la médiathèque de Chambéry et le soutien financier de la Fondation Sncf. Voici les prochains rendez-vous :

- **Les petites oreilles : parents et enfants sont attendus pour écouter des histoires. Venez ouvrir grand vos petites oreilles (public moins de 3 ans) : mardi 5 mai et mardi 2 juin, 9 h.**
- **Brico'Livre : venez créer, jouer, bricoler autour d'un livre (animation pour les 3 à 6 ans accompagnés d'un parent) : mercredi 17 juin 15 h 30 à 17 h 30.**

AGENDA

Dimanche 17 mai

Mai au Biollay

Vide-grenier, animations familiales et festives, petite restauration prévue. Organisé par le comité d'animation du Biollay.

De 9 h à 17 h

Parc Eburdy

Inscriptions au vide-grenier à la mairie de quartier du Biollay (prévoir une pièce d'identité)
Renseignements au 04 79 62 35 26

SPORT

LE BISSY KARATÉ CLUB BRILLE À L'INTERNATIONAL

Le Bissy Karaté club a brillé en début d'année dans plusieurs grandes compétitions internationales ou nationales. Notamment le 24 janvier lorsque l'une de ses adhérentes, Tatiana Gavrilina, a obtenu à l'Open international de Betembourg (Luxembourg) qui regroupait six pays, la 3e place en technique (katas) et la cinquième en combat. Quelques semaines plus tard, pour la première participation du Club en coupe de France Sukokaï à Paris, Tatiana décrochait à nouveau deux podiums (3e en technique et 3e en combat) tandis que Dominique Mion Bailon atteignait la seconde marche du podium en technique. Des résultats qui ne font pas oublier au club son implication sur le quartier *« car nous sommes ouverts à tous ceux qui veulent pratiquer ce sport hors compétition. À tout âge, il permet de développer sa condition physique et d'entretenir ses qualités de souplesse et de maîtrise de soi »,* insiste le créateur et entraîneur du club, ceinture noire troisième dan. *« J'ai choisi ce sport, à l'âge de 18 ans, fasciné par la culture orientale et avec la volonté de pratiquer une discipline individuelle »,* se souvient celui qui entraîne aujourd'hui une vingtaine d'adhérents en encadrant trois séances d'entraînement par semaine.

© DR

PLUS D'INFOS :
http://www.club-quomodo.com/chambery-bissy-karate
Entraînement le lundi (18h15-20h30), le jeudi (18h30 -20h) et samedi après midi de 14h30 à 16h à la salle Follea, la salle d'activité qui jouxte l'école primaire Jean Rostand. L'adhésion est à 120 € pour les plus de 18 ans et 50 € pour les jeunes.

ÉTUDE SUR LA REQUALIFICATION DE L'AVENUE DU GRAND ARIÉTAZ

Une étude de faisabilité est en cours sur l'avenue du Grand Arietaz. Elle est menée par le groupement des bureaux d'études Alpes Études et Transitec, retenu par Chambéry métropole au titre de sa compétence « voiries d'intérêt communautaire » et après procédure de consultation. Cette étude porte sur la requalification globale de cette voirie, sur la section comprise entre le passage à niveau et l'avenue de la Motte-Servolex, en prenant en compte la zone d'habitat, l'aménagement paysager, les différents modes de circulation et l'environnement économique. Des rencontres ont été organisées avec les riverains et les entreprises. Les thématiques du stationnement, de la vitesse de circulation, des modes de déplacements doux, de la sécurité, de l'accès aux habitations, aux écoles et aux entreprises ont notamment été abordées. Les remarques seront étudiées et plusieurs scénarios envisagés. Le bureau d'étude et Chambéry métropole reviendront vers les riverains au cours de l'année.

DONNEZ VOTRE AVIS SUR LE MARCHÉ

Et si le marché hebdomadaire de Bissy changeait de jour et d'heure ? Donnez votre avis. Un sondage est actuellement mené via le site internet de la Ville afin de recueillir l'avis des Bisserains.
Plus d'infos : www.chambery.fr rubrique quartiers/ Bissy

AGENDA

Samedi 16 mai
Soirée dansante
Organisée par les Aigles de Chambéry
À partir de 19h
À la Bisseraine

Samedi 23 mai
Rencontre trilingue
Organisée par l'association Esperanto Vive (espéranto, français, italien) autour d'un guitariste et chanteur.
Ouvert à tous
À partir de 20h
À la Bisseraine

Dimanche 24 mai
Bal à Papa
À partir de 15 h
À la Bisseraine

Samedi 6 et dimanche 7 juin
43e tournoi international
Organisé par le Soc Rubgy (toute la journée)
Au Stade Mager

Samedi 13 et dimanche 14 juin
Tournoi de football
Organisé par l'Association des Jeunes de Mayotte 73, (toute la journée)
Au stade Mager.

OPÉRATION GRAINE D'ENTREPRISE

LA YOUNG TEAM À PIED D'ŒUVRE !

© Carole Vanesse

Une partie de la Young team et M. Meriaudeau, responsable de la DP3 (découverte professionnelle).

L'opération graine d'entreprise permet de familiariser les collégiens avec le monde de l'entreprise. Elle a été créée à l'initiative du collège Côte-Rousse, en partenariat avec le club d'entreprises FACE (Fondation agir contre l'exclusion) de Chambéry, le parc d'activités de Côte-Rousse et soutenue par Chambéry métropole et l'ACSE (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances).

Ces élèves de 3e de l'option «découverte professionnelle» ont créé leur mini-entreprise baptisée Young team, leur logo et chacun y joue un rôle (directeur, commercial...). Au cours de l'année, ils ont été reçus par plusieurs entreprises qui leur ont présenté un panel de métiers. Avec l'appui de la société Andromède, ils ont ensuite élaboré deux objets publicitaires, qu'ils ont proposés à la vente dans les différentes entreprises visitées et celles du parc d'activités de Côte-Rousse. Objectif: financer la Semaine de la fraternité en fin d'année.

Pour ces 12 jeunes, les motivations sont multiples. « *Pour choisir la meilleure orientation* » pour Mélodie, « *découvrir le monde de l'entreprise* » pour Remy et Azzedine, « *conforter un souhait d'orientation* », pour Antonin ou au contraire découvrir qu'un métier ne correspondait pas à l'idée qu'ils s'en faisaient. « *On a également appris à faire un CV et une lettre de motivation* » ajoutent Myriam et Noémie. « *On a découvert de nombreux métiers qu'on ne connaissait pas* », poursuit Omar. Au final, une expérience très positive pour chacun d'entre eux.

DES AMÉNAGEMENTS RÉALISÉS

Des travaux ont été réalisés ces derniers mois. Rue du commandant Bulle, un trottoir a été construit entre le lotissement du Nivolet et l'allée de Vert Bois, et deux quais de bus ont été aménagés. Rue du Pré de l'âne, au droit de la résidence des Accacias Fleuries, un talus a été remblayé. Dans le cadre de l'ANRU, la rue des Combes, au droit de la résidence des Météores, a été aménagée.

VRAI ? FAUX ?

Les mâchefers

Les mâchefers sont issus de nos déchets ménagers?

VRAI. L'unité de valorisation énergétique et de traitement des déchets de Savoie Déchets située à Chambéry traite chaque année 115000 tonnes de déchets ménagers non recyclables. Le traitement de ces déchets permet de produire de la chaleur et de l'électricité. En sortie de four, des résidus solides appelés «mâchefers» sont extraits. Ils peuvent être valorisés dans des travaux routiers et aménagements connexes de voirie en substitution de matériaux naturels. 200 kg de mâchefers sont produits par tonne de déchets incinérés.

L'utilisation des mâchefers est récente?

FAUX. Depuis 1993, Savoie Déchets a valorisé 250000 tonnes de mâchefers sur 90 chantiers dans le respect de la réglementation. L'ensemble des chantiers sur lesquels des mâchefers ont été valorisés sont répertoriés par Savoie Déchets.

L'utilisation de mâchefers permet de réduire le coût des travaux?

VRAI. La mise à disposition gratuite des mâchefers par Savoie Déchets sur le chantier permet de réduire le coût des travaux (pas d'achat de matériaux). Une indemnité est versée par Savoie Déchets pour le transport de ces mâchefers à hauteur de 7,62 € HT la tonne. Ainsi, des ressources naturelles sont économisées.

Réponses obtenues auprès de Jean-Luc Lenoble, ingénieur maîtrise d'ouvrage du projet de rénovation urbaine, service cadre urbain, et Bruno Labeye, responsable de l'UVETD de Chambéry.

© Gilles Garofolin

SQUARE MIGEON

À LA DÉCOUVERTE DES OISEAUX

Début février, deux nichoirs en bois « à balcon » ont été installés square Migeon, sous le pilotage du service Parcs et Jardins de la Ville qui a conjugué sa créativité avec le concours de la MJC. Conçus et fabriqués lors d'un atelier menuiserie de la MJC le 21 janvier, la Frapna a participé en apportant ses connaissances sur les oiseaux. L'objectif est d'accueillir une diversité d'espèces (rouges-gorges, rouges-queues à tête noire, etc.) et leur permettre de prendre possession des lieux. Le service Parcs et Jardins a cherché comment utiliser un espace peu valorisé dans ce square. Et dans la continuité, un observatoire a été fabriqué début mars dans un coin du square, et deux autres nichoirs, installés en parallèle. *« On peut se demander pourquoi installer des nichoirs, alors que les oiseaux semblent très bien se débrouiller par eux-mêmes,* remarque Stanley Roussel. *En réalité, les villes sont des espaces trop « propres » pour les animaux. Les arbres avec des trous sont souvent coupés, les murets où il manque de pierres réparés… Du coup, c'est autant d'espaces en moins où les oiseaux peuvent nicher. L'idée est donc de leur en offrir d'autres, et de permettre aux Chambériens de profiter de la nature et d'un observatoire en plein cœur de la ville. »*

NOUVEAUX HORAIRES DES MAIRIES DE QUARTIER CENTRE GRENETTE ET LAURIER

Depuis le 1er mars, les mairies de quartier Centre Grenette et Laurier adoptent de nouveaux horaires. Les Chambériens peuvent effectuer les mêmes démarches au sein des deux mairies de quartier et l'amplitude horaire complémentaire offre une accessibilité du lundi au samedi.

- **Mairie de quartier Centre Grenette**
  Lundi : 13 h 30-17 h
  Mardi : 9 h-12 h / 14 h-19 h
  Mercredi : 9 h-12 h
  Jeudi : 9 h-12 h
  Vendredi 9 h-12 h / 13 h 30-17 h
  Samedi : 9 h-11 h 30
- **Mairie de quartier Laurier**
  Lundi : 8 h 30-12 h / 13 h 30-17 h
  Mardi : 8 h 30-12 h
  Mercredi : 15 h-19 h
  Jeudi : 13 h 30-17 h

PERMANENCES DES ÉLUES DE QUARTIER

Permanences sur rendez-vous à la mairie de quartier du Laurier de 10 h à 12 h.

© Gilles Garofolin

Christine Dioux
Référente du quartier Mérande-Joppet-Les Monts
23 mai et 20 juin

© Gilles Garofolin

Isabelle Rousseau
Référente du quartier Faubourg Montmélian - Les Charmettes - Curial et la Calamine
23 mai et 20 juin

VRAI ? FAUX ?

Les plans de déplacements d'établissements scolaires (PDES)

Le PDES mis en place dans le quartier des Lauriers est le premier à Chambéry

FAUX. 25 écoles (maternelles et élémentaires) sont déjà touchées par un PDES, soit 14 groupes scolaires. Deux PDES sont en place, avec l'école Pasteur et le collège Jules Ferry. Celui initié avec l'école du Bocage vient achever une réflexion globale de déplacements alternatifs dans le quartier des Lauriers.

Les PDES changent les habitudes

VRAI. *« Quand un piédibus ou un vélobus est mis en place, tout le monde réfléchit sur ses modes de déplacement, et se dit qu'il est possible de laisser la voiture au garage », assure Gwenaël Dodier, de l'agence Écomobilité. Cela permet d'initier une véritable réflexion, concrète et partagée, entre les enfants, les parents d'élèves, les enseignants et les élus. »* L'enjeu est aussi de sensibiliser les familles qui accompagnent leurs enfants à l'école en voiture : les flux de véhicules ou les voitures mal garées peuvent entraver la sécurité des enfants.

Un piédibus ou un vélobus tous les jours, c'est contraignant

FAUX. Les piédibus et les vélobus sont mis en place en fonction des disponibilités des familles qui accompagnent les enfants. Ils peuvent très bien ne fonctionner qu'une seule fois par semaine : c'est déjà un premier pas pour l'enfant, en termes d'autonomie dans ses déplacements.

Plus d'infos : www.agence-ecomobilite.fr

PLUS D'INFOS
www.chambery-metropole.fr
rubriques transports / mieux se déplacer / aller à l'école

Le cirque PINDER arrive dans votre ville avec son modèle réduit !

Commandez votre Centrale Électrique

Aller au cirque en famille est l'un des plus beaux souvenirs de générations d'enfants, petits ou devenus grands ; et PINDER incarne la magie absolue du cirque. Nous vous proposons d'acquérir aujourd'hui en exclusivité de Direkt Collections le véhicule générateur d'électricité qui sillonna les routes de 1951 à 1973. On l'appelle le n° 28 ou le « camion centrale électrique » et nous nous en sommes tout particulièrement épris ! Ce véhicule unique et sensationnel retrouve enfin son allure originale sous forme de modèle réduit en métal moulé sous pression à l'échelle exclusive 1/43 ! Une ouverture latérale du camion permet de voir à l'intérieur, offrant ainsi une vue superbe sur l'équipement technique du générateur, reproduit au détail près par de grands spécialistes du modèle réduit. Il comporte toutes les caractéristiques de l'original : ses ailes arrondies, la reproduction fidèle des logos et son capot extra long. Procurez-vous sans plus attendre votre exemplaire avec son certificat d'authenticité !

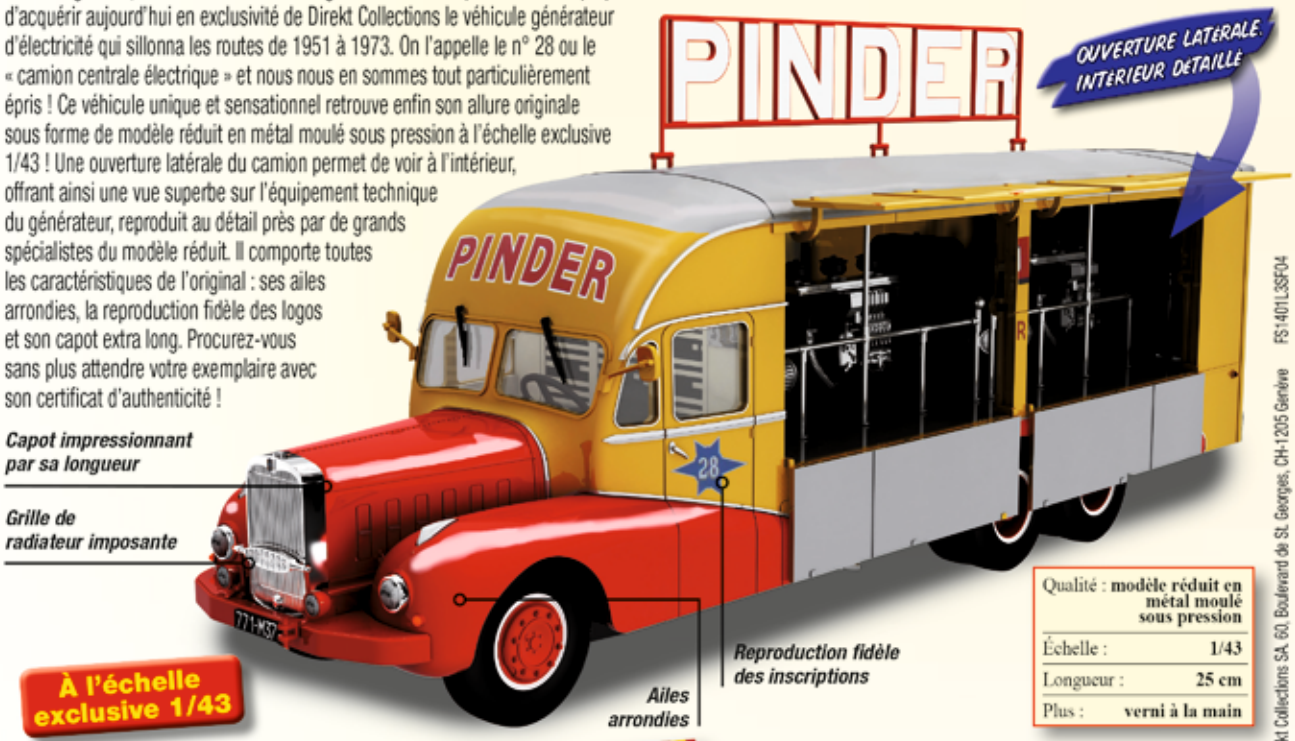

À l'échelle exclusive 1/43

Qualité :	modèle réduit en métal moulé sous pression
Échelle :	1/43
Longueur :	25 cm
Plus :	verni à la main

© 2015 Pinder. © 2015 Direkt Collections SA. 60, Boulevard de St. Georges, CH-1205 Genève FS1401L3SF04

Modèle réduit + certificat d'authenticité au lieu de 25 €

UNE ÉCONOMIE DE PLUS DE 20 €

4,99 €

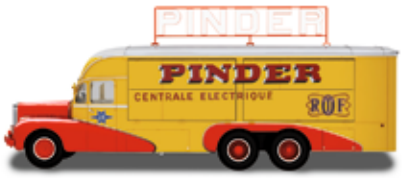

Documentation :
Découvrez des informations surprenantes sur le « camion centrale électrique », ses origines, ses caractéristiques et ses détails techniques remarquables. Livré avec son certificat d'authenticité officiel ! Format du dépliant : 465 x 150 mm (ouvert) et 165 x 150 mm (fermé)

AUCUNE AUTRE OBLIGATION D'ACHAT • ÉDITION TRÈS LIMITÉE !

Offre réservée à une personne par foyer.

COMMENT COMMANDER
Offre exclusive de Direkt Collections

www.pinder-co.com

02 32 29 19 18
Prix d'un appel national (tarif local du lun au ven de 8h30 à 19h)

order@pinder-co.com

Procurez-vous votre exemplaire unique

« Le camion centrale électrique »

Vous ne vous lasserez pas d'admirer ses nombreux détails fidèles à l'original. Le modèle réduit exclusif à l'échelle 1/43 est une édition limitée, à l'intention toute particulière des fans de cirque comme vous. Procurez-vous sans plus attendre votre modèle réduit unique « Le camion centrale électrique » accompagné de sa documentation.

VOTRE CODE OFFRE SPÉCIALE
P3727

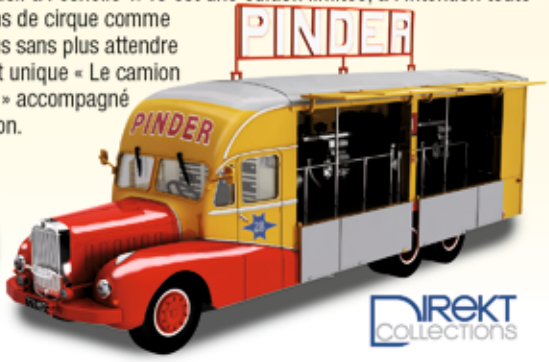

DIREKT COLLECTIONS

Direkt Collections vous offre la 3ème place au Cirque gratuite*

(*pour l'achat de 2 places)

Présentez ce magazine à la caisse du cirque Pinder.

Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

GROUPE MINORITAIRE

LES CHAMBÉRIENS INTERDITS DE CONSEIL MUNICIPAL

Ce lundi 13 avril **le Maire a claqué la porte de la Maison commune au nez des Chambériens !**

La loi impose la publicité des débats du Conseil municipal (Art. L2121-18 du CGCT). Or les citoyens venus ce jour-là pour s'informer de sujets décisifs (budget, taux d'imposition, subventions aux associations…) ont été refoulés.

La réunion avait été avancée à 17 h 30 ; les grandes portes sont restées définitivement closes et un filtrage inacceptable a eu lieu par une petite porte arrière avec recours à la force publique.

Seule une trentaine de personnes triées sur le volet -sur quels critères ? – ont été autorisées à entrer-arguant de la sécurité – alors que pour d'autres séances (cf. l'audit), plus d'une centaine de personnes étaient acceptées.

L'Hôtel de ville transformé en « Bunker » : du jamais-vu dans l'histoire de notre ville !

Même à l'occasion de débats délicats, les précédents maires n'avaient jamais adopté une telle attitude de repli sur soi et de rejet des Chambériens…

Monsieur Dantin est le maire de tous les Chambériens même s'il n'a pas été élu par tous !

Nous dénonçons avec force le sectarisme de son attitude et de ses propos.

Lors de cette séance, avec mépris et cynisme, il s'est gaussé des Chambériens bloqués en bas devant la porte en précisant que ce ne sont pas ces chambériens-là qui l'ont élu. (cf vidéo du CM 7'45) Des propos choquants qui avaient été coupés au montage de la diffusion internet jusqu'à ce que nous en fassions la remarque …

Un budget idéologique et inutilement brutal

Après avoir laissé volontairement planer le doute sur sa capacité à boucler le budget et avoir brandi la menace de la mise sous tutelle de la Ville, le Maire et la municipalité de Chambéry se sont décidés à présenter un budget brutal et sans perspectives pour la ville.

Un budget de repli sur soi, forgé d'accusations incantatoires du passé, pratiquant la culpabilisation des autres et les petits et grands coups de rabots mesquins… Le tout sur fond de **hausse excessive des impôts, pour tous nos concitoyens et plus particulièrement les foyers modestes…** et faisant porter la responsabilité de tous leurs choix sur les seules conséquences d'un emprunt.

À noter que dans le même temps la municipalité ne s'est toujours pas décidée à demander à bénéficier du fonds que l'État a mis en œuvre pour aider les 1 300 collectivités – de toutes tendances politiques confondues – confrontées comme Chambéry à l'évolution à la hausse du franc suisse.

Nous dénonçons :

- L'alourdissement de la facture pour les Chambériens de 5,1 millions d'euros sans contrepartie de services, et à quel prix : 2 millions prélevés sans progressivité (suppression de l'abattement général à la base). La même somme quels que soient les revenus des ménages… et 3,1 millions par une hausse des taux de 8 %. À titre d'exemple **l'augmentation de la TH sera de plus de 20 %** pour un foyer sans enfant sur la base de la valeur locative moyenne de 2014.
- Le dérapage de la masse salariale symbolisé par **des recrutements trop coûteux et en doublons avec les services :** une mise à disposition d'un agent de la SNCF à près de 100 000 euros par an + 20 % de primes et un chargé de mission que l'on imagine aux mêmes montants !
- Le **traitement brutal** et sans aucune concertation **réservée au monde associatif** si essentiel à la vie chambérienne (MJC, Espace Malraux, Sports dans les quartiers, les acteurs du lien social et de la protection de l'environnement et bien d'autres).
- La contraction des services aux Chambériens pénalisant fortement ceux qui en ont le plus besoin : double peine pour les plus modestes (hausse forte et inégalitaire des impôts et moins de services) !

D'autres choix étaient et sont possibles malgré le discours défaitiste du Maire. Ce n'est pas d'un budget sans projets et sans perspectives dont Chambéry a besoin mais d'une ambition claire et partagée par nos concitoyens, d'un espoir et d'un enthousiasme pour nos enfants, d'un horizon crédible, responsable mais mobilisateur pour conserver l'attractivité et le dynamisme de notre ville.

Chaque fois que nous le pourrons, **nous porterons ce message et invitons les Chambériennes et les Chambériens à le porter avec nous pour l'avenir.**

B. LACLAIS, JP. RUFFIER, F. MARCHAND, H. DUPASSIEUX, E. LIVERNOIS, JB. CERINO, C. LEVROT-VIROT, G. FAJEAU, A. CAPRIOGLIO-HISLER, A. CARACO.

Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs.

GROUPE MAJORITAIRE

2700 VUES POUR UN CONSEIL MUNICIPAL…

Qui pourra dire que la démocratie n'est pas respectée !

Pas ceux qui au soir du conseil ont harangué les foules pour récupérer la situation à leur compte.
Pas ceux qui ont mis de l'huile sur le feu ou organisé une manifestation qui aurait pour but d'empêcher le déroulement du vote. Démocratique comme méthode ?

Un budget de responsabilité pour la majorité…
De culpabilité pour la minorité.

Les choix difficiles qui vous sont exposés dans le dossier de ce numéro de Chambéry magazine nous les assumons collectivement !

- Assumés par les services qui doivent viser toujours plus l'efficience et faire mieux avec moins
- Assumés par toutes les associations qui voient leurs subventions diminuer
- Assumés par les Chambériens qui voient leurs impôts locaux augmenter

Mais pas assumés par la minorité !
Ce sont eux qui ont contracté les prêts toxiques,
Ce sont eux qui ont laissé filer des situations sans jamais les résoudre,
Ce sont eux qui utilisaient la cavalerie budgétaire pour financer le fonctionnement par l'emprunt et masquer leur mauvaise gestion,
Ce sont eux qui défendent la baisse sans précédent du soutien de l'État à notre ville…
Et ce sont eux qui souhaitent nous donner des leçons ?

Aux donneurs de leçons nous répondons que nous ne voulons pas de si piètres professeurs.

Alors de l'ambition nous en avons et nous ne la mesurons pas au montant de l'emprunt nécessaire pour la réaliser.

M. DANTIN, J. BEAUD, B. PERROTTON, S. KOSKA, A. CHASSOT, F. BOVIER-LAPIERRE, P. PEREZ, M. JEANDET, P. BARD, A. TURNAR, W. SARTORI, JC. DAVOINE, N. COLIN-COCCHI, B. LEGER, D. JULIEN, P. ROULET, X. DULLIN, D. BOURIDA, M. HAMADI, C. DIOUX, D. SAINT-PIERRE, MJ. DUSSAUGE, D. MORNAND, AM. BINCAZ, C. PAPEGAY, C. LEGIOT, S. NICOLOSI, P. ARTIGUES, R. CAFFARATTI, I. ROUSSEAU, MC. MARTIN, P. BRETAGNOLLE, L. VACHEZ, D. VARON, E. BORSON.

OPTIQUE

-40% | sur toutes les ***marques*** de ***montures*** et ***verres optiques***

+2ème | paire de ***marque*** à votre vue ***offerte,*** même de ***luxe,*** à choisir librement en magasin.

L'Offre Unique® : valable jusqu'au 31/07/2015. Réduction applicable sur les prix affichés en magasin pour l'achat d'une monture de marque optique + 2 verres correcteurs. 2e paire offerte : monture de MARQUE de valeur inférieure ou égale à la monture achetée après remise, à choisir parmi toutes les collections en magasin + 2 verres organiques indice 1.5 blancs unifocaux ou progressifs (-8+6 cyl.4 de correction identique à la paire achetée). Hors forfaits et non cumulable. Conditions en magasin. Photo non contractuelle.

AUDITION

-40% | sur toutes les ***marques d'appareils auditifs***

+1 | paire de ***lunettes*** à votre vue ***offerte***

Réduction applicable sur les prix affichés en magasin jusqu'au 31/07/2015. **L'offre Inédite** : lunettes offertes pour l'achat d'une paire d'appareils auditifs : 1 monture [illegible] ou [illegible] d'un montant maximum 99 € + 2 verres organiques indice 1.5 blancs unifocaux (-8+6 cyl.4). Hors forfaits et non cumulable. Exclusivement dans nos centres d'audition et dans votre magasin Optical Center. Conditions en magasin. Photo non contractuelle. *Magasin franchisé.

CHAMBÉRY - CENTRE-VILLE* **04 79 44 00 00**
46-62, av. du Maréchal Leclerc - À proximité de la Gare
Bus : 3-5-6-7-8-9-12-23 ; Citel arrêt : Gare

CHAMBÉRY - LES LANDIERS* **04 79 44 48 48**
OPTIQUE & AUDITION
ZI de Landiers Nord
715, rue Belle Eau - À côté de TOYS'R'US
Bus : 6 arrêts : Belle Eau et Landiers Nord

OPTICAL CENTER
OPTIQUE & AUDITION

www.optical-center.com